Des échanges pour cultiver l'autonomie des fermes bio !



Catalogue des outils du réseau FNAB pour favoriser les échanges directs entre éleveurs et polyculteurs



• FNAB •
Fédération Nationale d'Agriculture BIOLOGIQUE

Bio d'Aquitaine

• CAB •
Les Agriculteurs BIO des Pays de la Loire

• FRAB MP •
Les Agriculteurs BIO de Midi Pyrénées

• GABNOR •
Les Agriculteurs BIO du Nord-Pas-de-Calais

édition décembre 2014

Sommaire

3 Edito

4 Pourquoi ce catalogue ?

5 Contexte en France

Partie 1 : Echanges directs entre producteurs : que peut-on faire ?

6 Fourrages et Matières organiques :
pas de règle spécifique de commercialisation

7 Des échanges commerciaux cadrés pour les céréales

Partie 2 : Le réseau se mobilise pour des échanges structurants

9 Les outils développés par le réseau FNAB en un clin d'oeil

11 Initier une bourse d'échange: l'exemple du GABNOR

16 Le fonctionnement des bourses d'échange

20 Exemples de bourses d'échange

23 Animer et pérenniser les bourses d'échange

27 Les autres outils mobilisables pour l'animation

30 Témoignages d'agriculteurs et autres initiatives du réseau

Partie 3 : Et ailleurs, que se fait-il sur le sujet ?

37 La Granjafoin

38 Exemple de mutualisation de terre entre fermes

39 Conclusion

L'autonomie est une clef de la pérennité des systèmes biologiques

edito

« L'autonomie est une clef de la pérennité des systèmes biologiques. Contrairement à des idées reçues, elle est propice à l'ouverture et s'organise à plusieurs niveaux. Les échanges directs de proximité entre producteurs bio l'illustrent parfaitement.

Suite à deux années sèches, en 2010 et 2011, en tant qu'administrateur du GabNor et de la FNAB, j'ai été interpellé par des éleveurs bio. Les dérogations pour cause de manque de fourrages bio avaient fleuries, un peu trop même. Les éleveurs craignaient une pérennisation de ces dérogations avec les années climatiques imprévisibles qui se succèdent. Un travail plus approfondi sur l'autonomie en fourrages bio est apparu comme évident ! Ce travail se concrétise notamment par l'accompagnement des échanges entre éleveurs et polyculteurs, travail d'autant plus intéressant qu'il participe aussi à renforcer la cohérence des systèmes de polycultures bio sans élevage.

Depuis plus de 10 ans, des groupements régionaux du réseau ont œuvré pour faciliter ces échanges. Dès 2002, Bio d'Aquitaine a développé une bourse d'échange. Le GabNor s'y est attelé en 2011 suite à ces deux années de sécheresse. Et l'expérience montre que ces échanges ne vont pas de soi : il faut déjà avoir connaissance des besoins en fourrages des éleveurs proches. Il faut adapter son travail pour leur fournir des fourrages de qualité, parfois investir. Personnellement je me suis équipé en matériel de récolte via ma CUMA et je me suis formé à récolter du foin. En terme agronomique, l'introduction de la luzerne a vraiment amélioré la structure et la fertilité du sol. La valorisation de la luzerne en bio est un atout pour favoriser le développement des « grandes cultures » biologiques, une des priorités du plan Ambition bio 2017.

Ces échanges de fourrages s'élargissent aussi à d'autres matières : pailles, méteils, mais aussi matières organiques, fientes de poules ou fumier. Selon les cas, ils peuvent prendre diverses formes avec ou sans flux monétaires.

Quoiqu'il en soit pour initier et multiplier ces démarches, les structures d'animation ont un grand rôle à jouer : recenser et fluidifier les échanges, favoriser l'interconnaissance des paysans bio, de leur métier, de leurs méthodes... tisser des liens de relation directe afin de favoriser le dialogue et la confiance.

Ce recueil a pour objet de recenser les différents outils mis en place au sein du réseau FNAB, d'inspirer d'autres GRAB, GAB et enfin de faciliter le déploiement de ces outils. Que chacun profite de l'expérience acquise : ainsi la notion de réseau prend tout son sens. »

Mathieu LANCRY
Polyculteur GABNOR



Pourquoi ce catalogue ?

Pour accompagner les échanges de proximité entre éleveurs et polyculteurs

Ce recueil s'inscrit dans un objectif global du réseau FNAB de favoriser l'autonomie des fermes bio.

Face aux aléas climatiques, à la fluctuation des prix des aliments du bétail, aux difficultés de valorisation des cultures fourragères dans les systèmes de grandes cultures biologiques, il est primordial de conforter l'autonomie des fermes bio. Les échanges directs et de proximité entre polyculteurs et éleveurs bio au sein des territoires renforcent leur autonomie respective : par un gain agronomique et économique pour le polyculteur, par sécurisation de ses besoins en fourrages et amélioration de la qualité des rations pour l'éleveur. Dans ce catalogue le terme de polyculteur désigne les producteurs bio de grandes cultures sans élevages.

Des structures du réseau FNAB se sont saisies de la problématique il y a une dizaine d'année et ont mis en place des outils pour favoriser ces échanges : bourses d'échange, formations, outils d'accompagnement des producteurs dans leurs échanges.

La demande croissante des producteurs bio d'organiser ces échanges de proximité au sein des territoires nous a conduit à réaliser ce catalogue d'expériences du réseau FNAB. Ceci tant pour présenter les outils disponibles, leurs atouts et limites que pour rappeler quelques notions de base (réglementation sur les échanges de matières premières,...). L'objectif est que l'expérience des uns profite à ceux qui souhaitent s'investir sur ce sujet.

Ici vous trouverez...

- La situation réglementaire générale concernant le cadre des échanges pour les principales matières premières échangées entre polyculteurs et éleveurs
- Les outils et méthodes d'animations disponibles dans le réseau pour favoriser ces démarches
- Les personnes ressources du réseau travaillant sur ces échanges

Ça peut intéresser...

- Les organisations de développement ou économiques et les organisations de recherche travaillant sur les échanges de proximité entre éleveurs et polyculteurs
- Les polyculteurs et éleveurs qui souhaitent en savoir un peu plus sur ce sujet



Contexte en France

Autonomie et échanges entre producteurs bio

Les équilibres entre végétal, sol et troupeau sont à la base des systèmes de polyculture-élevage et plus généralement d'une agriculture autonome et durable. Or, la spécialisation des territoires et des fermes en France depuis les années 60 a conduit à des déséquilibres importants.

La recherche d'autonomie prend des formes différentes selon les systèmes de production et le sens que l'agriculteur lui donne. L'autonomie peut se cultiver à différents niveaux : au sein de la parcelle, à la ferme et à différentes échelles territoriales.

A la ferme, toute une série d'accompagnement ou d'organisation d'échanges techniques entre producteurs bio peut contribuer à cette recherche d'autonomie : gestion des cultures, des pâturages, amélioration des rations des animaux... Par ailleurs, des travaux de recherche et des expérimentations ont lieu dans les régions céréalières où des systèmes de grandes cultures biologiques sans élevage se développent. Une des questions principales est la durabilité de ces systèmes sans intrants extérieurs où la fertilité des cultures est gérée par la rotation et la mise en place d'engrais verts. L'impact sur les composantes de la fertilité des sols se pose (fertilité chimique, physique et biologique). Ces questions sont en cours d'étude par l'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) et ses partenaires. Plusieurs essais longues durées ont été mis en place (dispositif de la Motte (78), Boigneville (91), la Saussaye (28)).
Ce recueil ne traite pas de l'accompagnement de ce volet de l'autonomie mais uniquement de l'accompagnement des échanges entre producteurs proches qui contribuent à renforcer les autonomies des producteurs bio.

Face à l'éloignement géographique et social instaurés entre les céréaliers et les éleveurs, un enjeu majeur est le renforcement de leurs liens afin de favoriser les complémentarités de leur système au sein des territoires.

Au sein du réseau FNAB, deux préoccupations majeures ont été identifiées :

PRÉOCCUPATIONS DES POLYCULTEURS

D'un coté des polyculteurs ayant réintégré des **prairies temporaires dans leur rotation** pour des questions agronomiques (gestion des adventices, fertilité et structuration du sol) font le constat de **difficultés pour les valoriser économiquement**. Souvent, des matières organiques extérieurs sont achetées pour fertiliser les cultures.

PRÉOCCUPATIONS DES ÉLEVEURS

De l'autre, des éleveurs sont à la **recherche de matières premières brutes pour l'alimentation de leur troupeau de façon conjoncturelle** (liée aux conditions météorologiques) **ou structurelle** (situation géographique, type de sol, surface disponible,...). Trouver un **aliment local et de qualité** permet de répondre aux exigences du cahier des charges bio (lien au sol), sécurise le système de production et permet d'assurer une meilleure traçabilité du produit. Les possibilités d'approvisionnement en matières premières biologiques locales sont de nature à optimiser les systèmes d'élevages, favoriser les systèmes naisseurs engraisseurs garant de la pérennité des systèmes viande et de leurs filières.

Les deux récentes sécheresses successives (2010 et surtout 2011) ont généré une forte demande conjoncturelle en fourrages pour les éleveurs ruminants et ont renforcé l'intérêt de la mise en place d'outils de mise en relation des éleveurs et des polyculteurs. Ce constat est d'autant plus vrai pour les régions très spécialisées.

En 2012, une autre **préoccupation es**t apparue, **concernant la matière organique**. La réglementation de l'agriculture biologique impose d'épandre les effluents biologiques sur des terres engagées en bio. Ainsi certains éleveurs sont à la recherche de ces dernières. Du côté des polyculteurs de grandes cultures, voire des maraîchers, des achats de matières organiques sont régulièrement réalisés pour faire face à leurs besoins.

Ce recueil présente des outils mis en place par le réseau pour les échanges directs de fourrages, souvent élargis à d'autres matières : matière organique, mais aussi méteils, oléoprotéagineux. En fin de recueil, une ouverture sera faite sur les initiatives d'échanges collectifs.

Échanges directs entre producteurs que peut-on faire ?



Les échanges de certaines matières entre polyculteurs et éleveurs sont encadrés par une réglementation commerciale.

Pour d'autres, comme les fourrages, les produits échangés doivent « simplement » respecter les principes de tous les échanges commerciaux à savoir fournir un produit sain, loyal et marchand conforme à ce qui est prévu entre les parties.

Faisons le point pour chaque matière échangée : fourrages, céréales, oléo-protéagineux et matières organiques.

Fourrages et Matières organiques : pas de règle spécifique de commercialisation

La vente de fourrages est libre et n'est pas soumise à une réglementation de marché.
Il en est de même pour **la vente sur pied de céréales lorsqu'elles ne sont pas récoltées à maturité**. Elles sont alors considérées comme des fourrages. Ces transactions peuvent concerner :

- le maïs sous forme de plante entière,
- le maïs récolté en épis non égrenables ou le maïs en grains non parvenus à maturité (maïs inerté),
- les céréales à paille récoltées dans les mêmes conditions.

Dans tous les cas, la vente sur pied implique que les produits récoltés soient à l'état de fourrages et utilisés comme tels.

Concernant **l'échange de matière organique**, il n'existe pas d'encadrement de marché. Son utilisation s'inscrit dans des réglementations générales et bio.



Des échanges commerciaux cadrés pour les céréales

La première mise en marché des céréales a été encadrée en France par la loi de 1936 sur l'organisation du marché des céréales. Elle a vu le jour dans un contexte de surproduction chronique et de grande volatilité des prix, avec pour objectif de sécuriser la situation des producteurs.

La loi repose sur les principes suivants :
• la séparation des métiers de production et de stockage/commercialisation, impliquant la livraison obligatoire par les agriculteurs à des organismes collecteurs (OC) agréés par France AgriMer. **L'agriculteur ne peut donc pas commercialiser directement sa production à moins qu'il ne soit agréé OC**. Le régime de collecte s'applique aux principales céréales : le blé (tendre et dur), l'orge, le seigle, l'avoine, le triticale, le riz, le maïs et le sorgho.
• **les contres parties à ce monopole des collecteurs comprennent** : l'obligation du paiement comptant des producteurs et l'obligation d'accepter toutes quantités livrées, indépendamment des débouchés commerciaux du collecteur. Le marché est libre entre collecteurs et clients utilisateurs.

QUELLES POSSIBILITÉS DE LIVRER LES GRAINES EN DIRECT ?

Le régime dit de « livraison directe » permet à un producteur, **pour des raisons de qualité, de traçabilité ou d'économie de transport**, de livrer directement sa marchandise à l'acheteur final sans qu'elle ne transite physiquement par les silos d'un collecteur agréé Organisme Stockeur (OS). Cette opération nécessite **l'accord préalable d'un collecteur agréé qui doit, alors, l'enregistrer dans sa comptabilité** matière et effectuer les déclarations statistiques correspondantes. Il se charge également de prélever et d'acquitter les taxes céréalières correspondantes (taxes fiscales et cotisations professionnelles).

Cependant, **il existe une tolérance, pour les cessions directes de céréales secondaires entre agriculteurs, détaillée dans le tableau qui suit**, pour lesquelles les taxes spécifiques ne sont pas éligibles.

ESPÈCES	TOLÉRANCE
Blé et sorgho	Interdits en vente directe. Obligation de faire appel à un OS (Organisme Stockeur)
Protéagineux	Pas d'interdiction particulière
Orge, maïs, seigle et triticale	Vente soumise à deux conditions : -vente autorisée sur le territoire de la commune de production et des communes limitrophes -chaque transport ne peut dépasser 5 quintaux
Avoine	Vente soumise à deux conditions : -vente autorisée sur le territoire du département de production et des cantons limitrophes -chaque transport ne peut dépasser 5 quintaux

***Source** : Instruction 2M-6-85 du 17 juin 1985*

Les taxes sur les céréales reversées par l'organisme stockeur auprès de France AgriMer sont les suivantes :

TAXES (€/T)	Blé tendre	Autres céréales
TFA (1)	0.36/t	0.36/t
CVO INTER CÉRÉALES (2)	0.51/t	0.51/t
CVO RECHERCHE (3)	0.70/t	0.70/t

(1) Taxe Fiscale Affectée France AgriMer
(2) Blé dur, orge, avoine, seigle, triticale, riz, maïs, sorgho
(3) Blé dur, orge, avoine, seigle, triticale, riz, épeautre

COMMENT DEVENIR ORGANISME STOCKEUR ?

La collecte de grains est une activité commerciale, soumise à des obligations spécifiques rappelées par le décret n°2010-960 du 25 août 2010.

Les principales conditions sont :

- Tenir une comptabilité matière,
- Respecter la réglementation relative au paiement comptant des céréales,
- Opérer les prélèvements et reversements de taxes et cotisations à caractère obligatoire en vigueur,
- Fournir aux services de France AgriMer des déclarations statistiques permettant de mesurer les flux, les stocks et les grandes utilisations des grains collectés,
- Utiliser des équipements permettant d'assurer la loyauté des transactions commerciales : pont bascule, matériel de dosage d'humidité homologué, matériel pour analyses physiques (poids spécifiques, impuretés, grains mitadinés dans le cas du blé,...).

Les personnes ou les sociétés qui souhaitent démarrer cette activité doivent déposer une déclaration préalable auprès des services régionaux de France AgriMer.







Le réseau se mobilise pour des échanges structurants



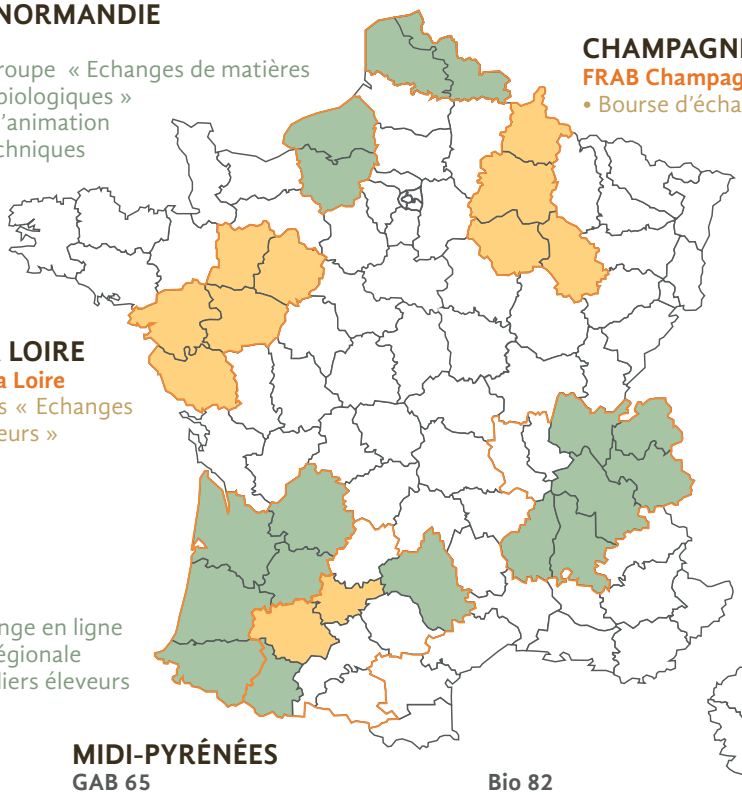
Les outils développés par le réseau FNAB en un clin d'oeil

Au sein du réseau Fnab, 12 Grab et Gab se sont investis sur la question des échanges de matières premières entre polyculteurs et éleveurs dont 4 depuis début 2014. On recense différents types de bourses d'échange (base de donnée en ligne, Google Groupe, journal d'annonces), différents supports à l'animation de ces échanges (boîte à outils, formations, journées d'animation, etc).

NORD-PAS-DE-CALAIS
GABNOR
- Bourse d'échange en ligne
- Journée d'animation
- Formations technique

HAUTE-NORMANDIE
GRABHN
- Google groupe « Echanges de matières premières biologiques »
- Journée d'animation
- Fiches techniques

CHAMPAGNE-ARDENNE
FRAB Champagne-Ardenne
- Bourse d'échange en ligne



PAYS DE LA LOIRE
CAB Pays de la Loire
- Boîte à outils « Echanges entre producteurs »

RHÔNE-ALPES
CORABIO
- Bourse d'échange en ligne « Le bio Coin de Rhône-Alpes »

ARDARB
- Bourse d'échange en ligne

Agribio Drôme
- Journal « Annonceur Bio »

Agribio Ardèche
- Blog
- Journal « ça Bouge »

AQUITAINE
Bio d'Aquitaine
- Bourse d'échange en ligne
- Commission régionale échanges céréaliers éleveurs

MIDI-PYRÉNÉES
GAB 65
- Catalogue de contacts

GAB32
- Bourse d'échange luzernes et trèfles

Bio 82
- CASDAR Mobilisation Collective pour l'Agroécologie

ABAPA
- GIE de l'Esparcet

LÉGENDE

Initiatives plus anciennes

Initiatives 2014

RÉGION

GRAB
GAB

Outils plus anciens
Outils 2014

LIEU	OUTIL	CONTACT	FOURRAGES	PAILLE	OLÉOPROTÉAGINEUX	EFFLUENTS D'ÉLEVAGE /MO	ANIMAUX	MÉTEILS	AUTRES (MATÉRIEL AGRICOLE, MAIN D'ŒUVRE,..)
AQUITAINE	Bourse d'échange	BIO D'AQUITAINE **Ekaitz MAZUSKA** 05 59 37 25 45 ekaitz.mazusta@wanadoo.fr	●		●			●	
HAUTE - PYRÉNNÉES	Catalogue de contacts	GAB 65 **Laura MARIN** 05 62 35 27 73 laura.marin.gab65@gmail.com	●	●	●			●	
CHAMPAGNE - ARDENNE	Bourse d'échange	FRAB CHAMPAGNE-ARDENNE **Iska GLÄSER, Céline BARRÈRE** 03 26 64 97 10 / 03 26 64 96 81 i.glaser@biochampagneardenne.org c.barrere@biochampagneardenne.org	●	●	●	●	●	●	
GERS	Achat/vente en direct entre céréaliers et éleveurs bio	**GABB 32** **Anne PERREIN** 05 62 61 77 56 animatech@gabb32.org	● (luzerne et trèfles)						
HAUTE - NORMANDIE	Google groupe : Echanges de matières premières biologiques	GRABHN **Joseph DUHAMEL** 06 02 37 56 64 j.duhamel@grabhn.fr	●	●	●	●	●	●	
NORD - PAS - DE - CALAIS	Bourse d'échange	GABNOR **Bertrand FOLLET** 03 20 32 25 35 bertrand.follet@gabnor.org	●	●	●	●	●	●	
RHÔNE - ALPES	Annonceur Bio	AB26 **Samuel L'ORPHELIN** 04 75 25 99 79 slorphelin@agribiodrome.fr	●	●	●	●	●	●	●
RHÔNE - ALPES	Petites annonces Blog et ÇABouge	AB07 **Marion VIGUIER** 04 75 64 92 08 viguier.agribioardeche@corabio.org	●	●	●	●	●	●	●
RHÔNE - ALPES	Le biocoin de Rhône-Alpes	ARDAB **Lysiane ROSSIUS-GAGNON** 04 72 31 59 99 lysiane-ardab@corabio.org	●	●	●	●	●	●	

Initier une bourse d'échange

l'exemple du GABNOR

NORD-PAS-DE-CALAIS

La région Nord-Pas-de-Calais est composée de petites régions agricoles très différentes. L'élevage laitier bio et les autres élevages de ruminants se sont naturellement développés en premier lieu dans les zones historiquement spécialisées dans ces productions :

• A l'est, l'Avesnois-Thiérache, une zone bocagère qui côtoie une zone spécialisée en culture, l'Artois-Cambrésis.
• À l'ouest, Le Haut-Pays-Boulonnais, une zone de production laitière mixte qui mêle élevage et cultures.

Entre ces deux zones, les grandes cultures céréalières et industrielles dominent assez largement. Des ceintures maraîchères subsistent aux abords des agglomérations.

C'est dans ce contexte que le GabNor a mis en place une bourse aux fourrages qui a évolué petit à petit vers une bourse d'échange plus généraliste.

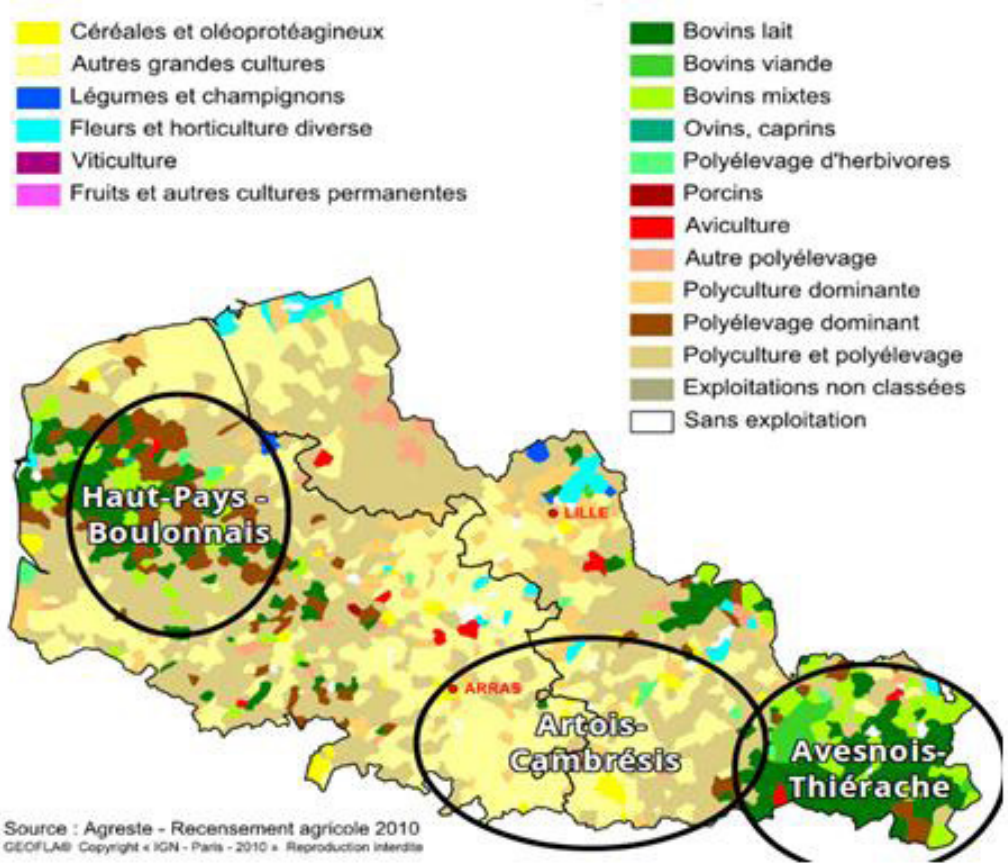


Illustration 1: Orientation technico-économique des fermes de la région Nord-Pas-de-Calais (sources, RGA 2010)

Cas N°1 Collaboration entre deux régions spécialisées

La Thiérache herbagère et le Cambrésis céréalier sont deux petites régions agricoles voisines l'une de l'autre dans le nord de la France. Depuis toujours, ces deux territoires échangent des marchandises agricoles : pailles, pulpes de betteraves, animaux à engraisser... le plus souvent via des intermédiaires.

Les agriculteurs bio perpétuent naturellement cette tradition avec l'idée de renforcer leur autonomie à l'échelle des deux petites régions agricoles. 30 à 50 km séparent ces deux zones, les agriculteurs bio ne se connaissaient pas. Leur mise en relation et un accompagnement étaient nécessaires pour instaurer de la confiance et favoriser les échanges.

ETAPE 1 RECENSEMENT DE L'OFFRE ET DES BESOINS

Le GabNor et ses partenaires accompagnent les projets de conversion d'élevages de ruminants vers la bio. A l'occasion de cette transition, on conçoit généralement des systèmes autonomes. De ce fait, les élevages de la région connaissent rarement des déficits structurels en fourrages. Cependant, il peut arriver, pour des raisons climatiques notamment, que des déficits conjoncturels se présentent.
C'est pourquoi les éleveurs ont été formés à la réalisation d'un bilan fourrager à l'issue de la saison de récolte des fourrages et encouragés à construire un prévisionnel fourrager en fin d'hiver pour identifier d'éventuels besoins le plus tôt possible. Des outils simples sont mis à la disposition des éleveurs à cette fin, comme un tableur conçut à l'occasion du programme INTERREG VETABIO mis en ligne (http://www.GabNor.org/images/stories/outil_autonomie.xls).

De leur côté, les polyculteurs établissent facilement, à partir de leur assolement et de rendements moyens escomptés, l'offre potentielle en fourrages.
Ils sont aussi accompagnés pour établir un prix équitable sur la base de leur coût de production. La marge recherchée est souvent celle d'une céréale secondaire comme le triticale. Ce calcul peut être fait en fin d'hiver au moment d'annoncer les volumes à venir. Il est déconnecté du prix du marché de saison.

ESTIMATION DE COUTS DE PRODUCTION / Ha

Durée d'implantation	Semences € / Ha	Fauche € / Ha	Fenaison € / Ha	Andainage € / Ha	Pressage € / ballot	Enrubannage € / ballot
3	150	60	50	40	6	7

	1 ére coupe	2 éme coupe	3 éme coupe	4 éme coupe	Total
Semences € / Ha					50
Fauche € / Ha	60	60	60		180
Fenaison € / Ha	50	50	50		150
Andainage € / Ha	40	40	40		120
Nombre de ballots / Ha	14	13	13		40
Pressage	84	78	78	0	240
Nombre de ballots ER / Ha					0
Enrubannage	0	0	0	0	0
MS / Ballot	0,3	0,3	0,3		
MS / Ha	4,2	3,9	3,9	0	12
Cout / Ha	252	244	244		**740**
Cout / TMS	60	63	63		62

PRODUIT / Ha

TMS vendues	€ / TMS vendues	Total
12	150	**1800**

MARGE BRUTE / Ha

Produit	Charges	Marge brute
1800	740	**1060**

Illustration 2 : Exemple de calcul du prix d'un foin de luzerne-dactyle en fonction des coûts de production et d'un objectif de marge.

ETAPE 2 MISE EN RELATION

La mise en relation a été pensée simplement via des annonces en ligne sur le site internet du GabNor, des annonces dans les Bionouvelles (le « 4 pages » mensuel du GabNor), et les contacts avec les techniciens du Gab.

Pour ajouter, modifier ou retirer une annonce, contacter le 03.20.32.25.35 ou écrire à secretariat@gabnor.org

Attention ! Sauf contre-ordre de votre part, au delà de 6 mois sans actualisation, votre annonce pourra etre supprimée

À voir aussi les annonces en :	Champagne-Ardenne	Haute-Normandie	Bourgogne	Granjafoin du RAD										
NOM	Prénom	Commune	Téléphone		Date actualisation annonce	Type de bien	Précision	Conditionnement/ Autres infos	Volumes/ Nombre	AB / C1 / C2	Date de Récolte	prix indicatif	Période de disponibili	Transport
				Vend	26/08/2014	Enrubanné	Prairies naturelles	Boules 500kg		AB		90	Disponible	
				Vend	26/08/2014	Foin	Prairie Naturelle Prairie Temporaire	Boules 300kg	80T	AB	1ère coupe 2014		Disponible	
				Vend	13/08/2014	Enrubanné	Luzerne / dactyle	Boules	100 boules	AB	2014	Bonne qualité	Disponible	
				Vend	02/07/2014	Paille	paille de blé et orge	en andain ou pressée	10 T	AB	fin juillet		Disponible	
				Vend	17/06/2014	Fourrage sur pied	Herbe et foin en stock	Cubes sur le champ	30 hectares	AB	2014		Disponible	
				Vend	03/06/2014	Foin	Luzerne / Dactyle	Cubes	100 T	AB	2014			

Illustration 3 : Extrait de la bourse d'échange en ligne du GabNor – tableur google doc.

Très vite, les limites de la mise en relation par annonce interposée sont apparues. **Établir la confiance entre un acheteur et un vendeur nécessite de mieux se connaître**. Dès l'hiver 2010-2011, le GabNor a organisé la première « foire aux fourrages », une rencontre physique entre éleveurs et polyculteurs à mi-chemin entre les deux zones de production.
Cette première rencontre a aussi ouvert la voie à des formes de coopération plus abouties détaillées ci-dessous.

ETAPE 3 CONTRACTUALISATION

Les foires aux fourrages ayant lieu en hiver, les premières coupes de foin sont encore loin. Cela permet une discussion apaisée hors de toute spéculation sur la saison à venir.

Ainsi, **certains éleveurs et polyculteurs ont souhaité sécuriser leurs échanges avant la saison des foins, voire sur plusieurs saisons**. Chacun y trouve son intérêt : de son côté, l'éleveur qui a pu connaître des déficits fourrager peut sécuriser son approvisionnement à un prix connu à l'avance et maîtriser l'évolution de son cheptel. Le polyculteur quant à lui, trouve un débouché en bio pour sa luzernière aux vertus agronomiques bien connues et améliore ses rendements sur les cultures suivantes (blé, pomme de terre...).

L'hiver est la période favorable pour signer des contrats ou convenir d'arrangements informels. **Des modèles de contrats sont mis à disposition des producteurs.** Les conditions de l'échange sont définies à l'avance : quantité, qualité, conditionnement, transport, modalité de paiement... **La confiance reste essentielle mais la contractualisation permet de régler à l'avance des situations qui risquent de se présenter**. Par exemple: que fait-on lorsque la pluie arrive avant la fin de la fenaison ?

Le printemps 2011 a été particulièrement sec dans le Nord comme dans la majeure partie de la France. Cela a convaincu les éleveurs qui avaient contractualisé des achats de fourrages de l'intérêt de les anticiper.

Les premiers polyculteurs qui se sont engagés ont eu l'impression de « rendre service », mais aujourd'hui ils ont réussi à instaurer une relation sur la durée, avec des engagements pluriannuels. Les années suivantes (de 2012 à 2014), plus favorables à la production de fourrages ont généré un excès d'offre mais plusieurs éleveurs ont renvoyé l'ascenseur en continuant d'acheter du fourrage même si leurs besoins sont plus faibles.

Témoignage

«J'ai commencé à intégrer de la luzerne dans ma rotation pour des raisons agronomiques : améliorer la structure et la fertilité du sol, diminuer la pression des adventices. Dans un premier temps, la luzerne était valorisée chez un voisin conventionnel qui se chargeait de réaliser les travaux de récolte. A partir de 2011, suite à la mise en place de la «bourse aux fourrages» du GabNor, j'ai pu entrer en contact avec des éleveurs bio et valoriser ma luzerne en bio. J'ai dû m'équiper en matériel de récolte via ma CUMA et me former. Heureusement, pour ma première année, il était assez facile de faire du foin (printemps 2011) et j'ai vendu 170 tonnes de foin de luzerne à 130 € / t. J'ai établi un prix sur la base de mes coûts de production et sur un objectif de marge brute (900€/ha). J'ai maintenant tissé des relations de confiance avec quelques éleveurs qui commandent tous les ans et m'indiquent à l'avance leurs besoins en quantité et en qualité. Si une sécheresse se présente ils seront prioritaires par rapport à mes autres clients.»

Mathieu Lancry, polyculteur

ETAPE 4 L'INTERCONNAISSANCE DES MÉTIERS

Il est évident pour un éleveur qu'un foin doit non seulement sécher correctement mais également détenir une qualité suffisante pour favoriser l'expression des performances de ses animaux.

Il est évident pour un polyculteur que le fourrage doit être récupéré rapidement par l'éleveur après la récolte pour ne pas encombrer les hangars de stockage de pomme de terre.

En fait, ce qui est évident pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres. C'est pourquoi des rencontres régulières sont nécessaires. L'idéal est d'inviter un médiateur, un formateur pour faciliter l'intercompréhension des métiers. C'est ce que le GabNor a proposé en 2012 avec David Knoden, de l'association «Fourrages Mieux» de Belgique.

Les polyculteurs sont parfois mal équipés ou méconnaissent les techniques de récoltes des fourrages. Le problème est d'autant plus crucial pour récolter des légumineuses aux feuilles fragiles. Les éleveurs ne savent pas toujours indiquer aux polyculteurs les mélanges prairiaux à favoriser pour répondre aux besoins de leurs animaux. Ce manque d'interconnaissance des métiers entraîne des incompréhensions et parfois des tensions au moment de la récolte, si les fourrages ne correspondent pas aux besoins des acheteurs.
La formation a tenté de porter à la connaissance des participants la richesse en éléments nutritifs des mélanges prairiaux selon la composition et la date de récolte. L'intervenant a aussi expliqué comment choisir des espèces adaptées à l'utilisation en alimentation animale, comment implanter une prairie et comment la récolter.

Depuis, les mélanges implantés par les polyculteurs ont évolué pour mieux répondre à la demande. La qualité des fourrages récoltés s'est améliorée mais reste forcément dépendante des conditions météorologiques.

Témoignage

«Les deux printemps secs de 2010 et 2011 ont révélé sur mon élevage un chargement un peu trop élevé. Ces deux saisons se sont soldées par des déficits fourragers. J'ai d'abord comblé ce déficit avec de l'enrubannage que j'ai acheté près de chez moi. A la fin de l'hiver 2011-2012, j'ai décidé de me couvrir en réservant quelques dizaines de tonnes de fourrages via la bourse d'échange du GabNor. Un cultivateur s'est engagé verbalement à me réserver du foin de luzerne-dactyle, plus intéressant pour moi que l'enrubannage. Depuis je commande de façon régulière, cela sécurise mon système fourrager. Le prix est stable (130 € / t) et me semble équitable. On apprend à se connaître entre éleveurs et polyculteurs, c'est déterminant pour la confiance. La qualité du fourrage fourni peut encore s'améliorer. Les cultivateurs ont pris conscience de son importance. Ils s'améliorent et prennent en compte nos remarques d'éleveurs sur la composition du mélange et sur les soins à apporter à la récolte, notamment pour conserver les feuilles des légumineuses.»

Yannick Przeszlo, éleveur

ETAPE 5 ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES OUTILS

Chaque année, le GabNor questionne les participants à la bourse d'échange pour mesurer les quantités de matières échangées pour chaque type et tente d'identifier les flux intra-régionaux.

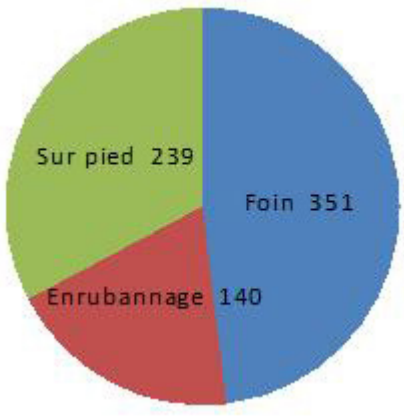


Illustration 4: Quantité de matières échangées en 2011 par type de fourrage (en tonne de matière sèche)

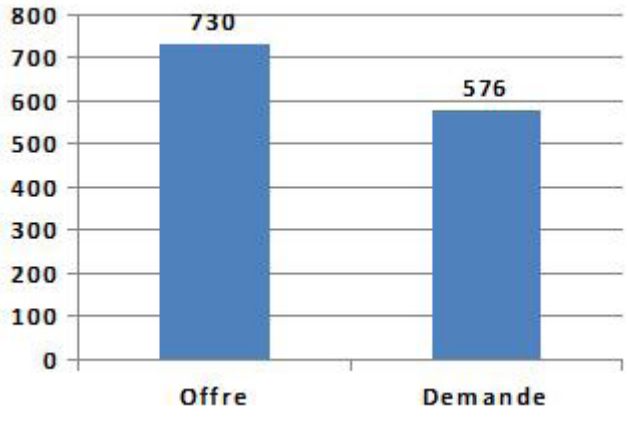


Illustration 5: mesure de l'équilibre offre/demande (en tonne de matière sèche)

Cas N°2 Collaboration au sein d'une zone mixte élevages et cultures

Dans la zone du Haut Pays Boulonnais, l'animation proposée par le GabNor a été beaucoup plus légère. **Les outils collaboratifs ont bien sûr été proposés comme sur l'ensemble de la région mais l'organisation de rencontre physique n'a pas été jugée utile.** D'une part, la densité d'agriculteurs bio est plus faible sur cette zone et d'autre part, la spécialisation n'est pas aussi forte. Par exemple, tous les éleveurs laitiers sont également polyculteurs, l'interconnaissance des métiers est déjà une réalité et les échanges se déroulent plus naturellement.

Depuis quelques années dans le Haut Pays, un agriculteur du secteur d'Hucqueliers (Pas-de-Calais) n'ayant plus d'élevage sur sa ferme met une partie de ses terres à disposition de deux éleveurs installés dans des communes limitrophes. Ces derniers disposant d'une structure foncière trop limitée pour assurer l'autonomie trouvent leur compte en cultivant des mélanges prairiaux et de la luzerne. Cela leur permet en même temps d'allonger la rotation par introduction de céréales dans l'assolement. Quant au premier, propriétaire des terres, il s'assure d'un débouché pour les fourrages produits sur cette surface. Le prix est fixé d'un commun accord entre les trois parties prenantes. Il faut ajouter que la proximité des fermes en question favorise les relations et ne pose pas la problématique de la qualité du fourrage, les acheteurs se chargeant d'effectuer les récoltes.

DE LA BOURSE AUX FOURRAGES À LA BOURSE D'ÉCHANGE

En 2012, une autre **préoccupation** est apparue, **concernant la matière organique** et notamment les fientes de poules. La réglementation de l'agriculture biologique impose d'épandre les effluents biologiques produits sur des terres engagées en bio. Ainsi certains éleveurs de la région, principalement de poules pondeuses, sont à la recherche de ces dernières. Du côté des polyculteurs, voire des maraîchers des achats de matières organiques sont régulièrement réalisés pour faire face à leurs besoins.
Les fientes de poules pondeuses sont un engrais organique intéressant par sa teneur en azote mais aussi en calcium. La valeur en azote peut être de 15 à 30 unités par tonne. Elle varie avec la teneur en matière sèche du produit, la durée et les conditions de stockage.

Pour la matière organique, une méthode similaire à celle des fourrages est en cours de mise en œuvre. Il faut là aussi favoriser l'intercompréhension entre producteurs. Les éleveurs de pondeuses doivent apprendre à mettre à disposition des polyculteurs une marchandise de qualité en portant notamment une attention aux conditions de stockage et d'enlèvement.



En 2013, la palette des produits échangés a continué de s'élargir avec de la paille alimentaire, des animaux reproducteurs, des méteils et des oléoprotéagineux.
Bien que les conditions climatiques influencent nettement les volumes échangés sur la bourse d'échange, en ce qui concerne les fourrages notamment, le GabNor et ses adhérents sont persuadés de l'intérêt du dispositif pour l'autonomie de l'agriculture bio régionale. Ils continuent de rechercher des moyens pour adapter la nature et améliorer la qualité des produits échangés, d'adapter la nature des produits pour répondre aux besoins et de fluidifier les échanges de façon équitable.

Le fonctionnement des bourses d'échange

Analyse transversale des outils déployés par le réseau

La plupart des régions ayant travaillé sur les échanges de proximité ont mis en place « des bourses d'échange ».

« Dans certains cas il s'agit simplement d'une mise en relation entre acheteurs et vendeurs après un état des lieux de l'offre et de la demande. Dans d'autres situations, elles s'accompagnent en plus de réunions d'échanges où vendeurs et acheteurs se rencontrent pour faire le bilan des échanges passés et préparer les échanges à venir. »
(Duhamel, 2012).

POURQUOI ?

Ces bourses d'échange ont pour objectifs de :

- Favoriser les complémentarités entre polyculteurs et éleveurs en augmentant l'autonomie alimentaire des territoires,
- Augmenter la traçabilité des matières premières achetées (provenance, mode de production, garantie d'aliment sans OGM...),
- Favoriser un système garantissant la transparence au niveau de la fixation des prix,
- Diversifier les circuits de commercialisation pour les polyculteurs,
- Améliorer la qualité et diminuer le coût de l'alimentation des animaux (en diminuant la part d'ensilage ou de concentrés extérieurs).

COMMENT ?

La bourse d'échange se concrétise souvent par un tableau qui répertorie les producteurs vendeurs, acheteurs ou échangeurs de paille, foin, fumier,...Elle présente les quantités à vendre et à acheter pour chacune des matières premières pour l'année N.
Les modalités et outils de collecte, traitement, et diffusion des données sont diverses selon les contextes et objectifs.
Les dénominations sont variées : bourse d'échange éleveurs-cultivateurs, le biocoin de Rhône-Alpes,...

QUAND ?

La bourse d'échange est souvent mise en place de façon pérenne. Cependant, elle peut être mobilisée ponctuellement comme en région Centre.

Témoignage

Jean-Marie Mazenc, chargé de mission filières animales à BioCentre explique que :

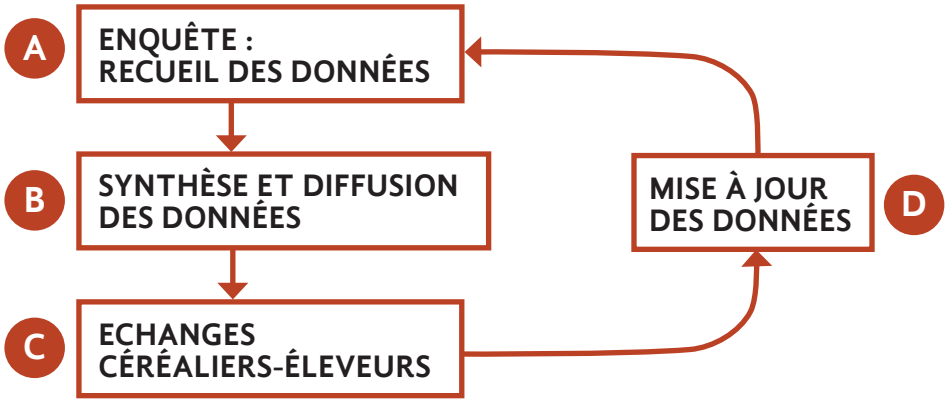
« Suite à la sécheresse du printemps en 2011, les éleveurs bio étaient en demande de fourrages. Nous avons décidé d'effectuer un recensement ponctuel de l'offre en fourrages bio disponible en région afin de répondre à ce besoin ponctuel. En effet, en année « normale » les demandes en fourrages sont limitées. »



Ces démarches inspirent et intéressent d'où l'importance de les présenter. Ainsi chacun en fonction de son contexte pourra choisir de reprendre tout ou partie de l'outil le plus en adéquation avec ses besoins et ses contraintes.

Les étapes d'une bourse d'échange

Afin de mettre en place et faire vivre une bourse d'échange, différentes étapes sont nécessaires :



ÉTAPE A

Les méthodes de collecte et de traitement des offres et demandes

Afin d'alimenter les bourses d'échange, différentes méthodes de collecte de données sont utilisées :

L'ENQUÊTE PAPIER

L'enquête papier permet de contacter de façon exhaustive les producteurs bio d'un département mais les taux de réponses sont souvent faibles. Des relances sont nécessaires. Les données sont ressaisies dans un tableau excel par un conseiller ou le secrétariat. **Ce type d'enquête permet de renseigner une offre et une demande à un instant t dans l'année mais pas d'actualiser la base au fur et à mesure des ventes.** La période la plus propice à la réalisation de l'enquête se pose. Dans la majorité des cas, **les enquêtes sont réalisées en juin après les premières coupes de foin.** Cette méthode est mise en œuvre par Bio d'Aquitaine depuis une dizaine d'année. Pour Ekaitz Mazusta, animateur technique élevage, « ce système de collecte des données fonctionne bien en Aquitaine. Les producteurs savent qu'ils vont être enquêtés deux fois par an par courrier. Il serait difficile de changer de méthode aujourd'hui. Nous en sommes satisfaits ».

LE CONTACT TÉLÉPHONIQUE OU LA VISITE TERRAIN

Cette méthode est notamment utilisée dans la région Nord Pas de Calais. **Elle se fait au gré des visites de terrain des conseillers sur les fermes ou des appels téléphoniques des producteurs tout au long de l'année**.
explique Bertrand Follet, conseiller élevage du GabNor.

Témoignage

Bertrand Follet, conseiller élevage du GabNor explique :
« Cette méthode permet de créer du lien direct entre les conseillers et les producteurs. La prise d'informations est couplée à nos actions de terrains. Dès qu'une annonce nous parvient, nous l'ajoutons dans le tableau en ligne. Nous transmettons une synthèse des offres et demandes 2 à 3 fois par an par courrier aux producteurs pour effectuer la mise à jour des annonces. Le contact direct des producteurs, par relance téléphonique ou à l'occasion d'un rendez-vous nous permet d'évaluer l'efficacité de notre outil car nous savons si les échanges ont eu lieu. Cela permet d'assurer un suivi auprès des producteurs. Cette méthode est chronophage. Il pourrait être intéressant de la coupler avec une enquête papier

LE GOOGLE GROUPE

Le Google Groupe organise l'interface entre agriculteurs (présentation page 20). Il n'y a pas de collecte de l'offre ou de la demande, ni de traitement de l'information. La liste des membres fait office de centralisation de l'information. Chacun y poste son offre ou sa requête et l'information est envoyée à tous les participants.

ÉTAPE B

La diffusion des offres et demandes

À minima, la bourse d'échange est transmise aux agriculteurs ayant participé au recueil des données. Certains Gab le proposent comme un service pour leurs adhérents ou diffusent les résultats à l'ensemble des producteurs bio de leur département. D'autres diffusent les résultats via leur site internet et rendent la base de données en ligne accessible à tous les agriculteurs.

Selon les stratégies des structures, l'accès aux bourses d'échange est dans la plupart des cas un service proposé uniquement aux adhérents. Ce service peut alors être gratuit ou payant.

Les régions Nord Pas de Calais, Bourgogne, Haute-Normandie et Champagne-Ardenne ont mis en place un lien entre leur bourse d'échange en ligne. Cette dynamique est intéressante pour inclure des producteurs bio limitrophes des régions ayant une bourse d'échange et permet d'élargir le champ des mises en relation possibles. Il serait pertinent, en faisant appel au réseau, de donner accès à la synthèse de l'offre et de la demande aux producteurs bio des départements limitrophes même si ceux-ci n'ont pas mis en place de tels outils.

La diffusion des données peut se réaliser soit par

L'ENVOI D'UN TABLEAU DE SYNTHÈSE

par courrier ou par e-mail aux producteurs. Parfois, le tableau de synthèse est aussi mis en ligne. L'envoi du tableau est réalisé à chaque mise à jour (annuelle, semestrielle,...). Pour le GabNor qui actualise les annonces au fil des rencontres, la synthèse des offres et demandes est transmise par courrier 2 à 3 fois par an pour les producteurs n'ayant pas accès à internet.

LA MISE EN PLACE D'UN TABLEAU EN LIGNE

dans la plupart des cas, les tableaux en ligne s'accompagnent d'un code d'accès pour la mise à jour des données par les annonceurs.

UN BLOG OU JOURNAL D'ANNONCES

Le système d'annonce dans les journaux est surtout utilisé dans la région Rhône-Alpes. Les annonces sont variées dans leur contenu car elles concernent d'autres types de ventes ou d'échanges (matériel,..).
Dans ce cas, il n'y a pas de synthèse réalisée. Les annonces transmises sont conservées et publiées lors de la sortie du numéro suivant.

Témoignage

«Les annonces dans le journal et le blog sont des outils qui permettent de favoriser les échanges de proximité et sont bien connus aujourd'hui par les producteurs. Cependant, les mises à jour chronophage et leur manque de réactivité (surtout pour le journal) nous ont conduit à travailler sur la mise en place d'un tableau Google Drive au niveau régional qui sera mis en ligne d'ici la fin d'année»

Marion Viguier d'AgriBioArdèche

Bien souvent, ces différents mode de diffusion se combinent.

ÉTAPE C

Échanges céréaliers-éleveurs

Une fois les données transmises, les producteurs se mettent en relation: les échanges ont lieu.

ÉTAPE D

Mise à jour des informations

Elle consiste à la suppression d'offres obsolètes ou l'ajout de nouvelles annonces. La plupart des conseillers font état de difficultés pour avoir une base de données mise à jour.

Dans le cas des enquêtes papier, elles sont souvent annuelles sans mise à jour. En Aquitaine, à chaque mise à jour, le nouveau tableau est disponible en ligne. Entre les mises à jour réalisées par Bio d'Aquitaine, les producteurs peuvent actualiser le tableau en ligne directement à l'aide de droits d'accès.

Dans le cas des contacts téléphoniques, le secrétariat ou le conseiller de la structure l'effectue au fil des informations récoltées. Pour éviter l'obsolescence des données, certains ont fait le choix de supprimer les annonces de façon automatique tous les 6 mois à l'image du GabNor.

Efficience des bourses d'échange

Il est difficile de mesurer les coûts inhérents à ces différents fonctionnement.
Le contact téléphonique et les visites de terrain ne se justifient pas que sur cette action. Dans ce cas et dans celui des enquêtes papier il y a un coût de traitement des informations. Si la mise en place des bourses d'échange demande du temps et une animation, une fois les habitudes prises, leur fonctionnement devient plus fluide et moins chronophage. Quant au google groupe, il est le plus économe puisqu'une fois en route il ne nécessite plus ou très peu de temps salarié. Par contre les annonces se suivent et s'accumulent sans mise à jour et ne sont pas synthétisées dans un tableau commun. Ce système pourrait rencontrer des limites s'il regroupait un grand nombre d'annonceurs.

On note un **temps salarié** variable selon les outils mis en place mais bien souvent, ce temps n'excède pas 10 jours annualisé.

Dans tous les cas, les conseillers et les producteurs font part de **difficultés pour une exhaustivité des données et leurs mises à jour.** Les différents outils permettent difficilement de rendre compte des transactions réellement effectuées grâce à ces mises en relation. Les retours sont plutôt d'ordres qualitatifs. Ils sont globalement positifs et les dispositifs perdurent car ils répondent aux besoins. Bio d'Aquitaine qui a un recul important sur cet outil, a tenté de mettre en place un système de contractualisation avec l'objectif d'inciter les agriculteurs a bien définir les termes de leurs échanges mais aussi pour les mesurer. Si l'outil a permis d'initier des réflexions et des mécanismes entre agriculteurs, les contrats écrits ne se sont pas développés et les retours quantitatifs des échanges restent non mesurés.

Le nombre d'annonces postées dans l'année donne une **indication de la mobilisation de l'outil** mais ne suffit pas pour en définir sa pertinence. Le niveau des flux d'échanges est lié au niveau de spécialisation des systèmes agricoles du territoire et des conditions météorologiques de l'année.
Les années où les fourrages sont abondants, les éleveurs ont des besoins moindres, la réciproque étant vérifiée. De plus certains éleveurs et polyculteurs ont établis des relations durables entre eux et ne se servent plus de la bourse d'échange.

Exemples de bourses d'échange

Le Google Groupe, un outil économe

HAUTE-NORMANDIE



Témoignage

« Nous souhaitions mettre en place un outil simple permettant de favoriser les échanges de proximité entre les céréaliers et les éleveurs, peu coûteux et qui demandait peu de temps de mise à jour. Le Grab Haute-Normandie n'avait pas de moyens particuliers pour animer une bourse de données en ligne. Le Google Groupe répond parfaitement à ces critères et apporte une réponse satisfaisante pour le terrain »

Joseph Duhamel, conseiller élevage au Grab Haute-Normandie

CONTEXTE

La région Haute-Normandie comporte deux départements avec des conditions pédo- climatiques différentes. Dans l'Eure, une zone importante du département est conduite en grandes cultures avec des élevages de moins en moins nombreux. Seule la vallée du Risle garde un potentiel herbagé important. En Seine Maritime, le pays de Caux est consacré principalement à la polyculture élevage avec un nombre d'élevage allaitant qui tend à augmenter. Le pays de Bray garde un potentiel très herbagé avec des exploitations bovins lait et bovins allaitantes qui restent nombreuses.

Dans ce contexte, différents besoins émanant des agriculteurs ont été recensés :

- Trouver des débouchés pour la luzerne des fermes céréalières bio sans élevage
- Trouver des fourrages pour certaines exploitations d'élevages, surtout en cas d'épisode de sécheresse
- Trouver des matières organiques pour les exploitations céréalières et maraîchères

MISE EN RELATION

Le Grab Haute-Normandie s'est saisi de cette problématique et a souhaité mettre en place un outil permettant de favoriser les échanges de proximité entre céréaliers, éleveurs et maraîchers. En tenant compte de ses contraintes (peu de moyens humains et financiers), le Google Groupe est apparu l'outil le plus pertinent.

En effet, **c'est un outil qui permet aux agriculteurs de se contacter très facilement grâce à une interface e-mail et qui permet de centraliser toutes les discussions d'un groupe.** Il n'y a pas de collecte ni de traitement de l'information. Dès qu'un producteur souhaite publier une offre, il peut l'envoyer au groupe. Lorsque les annonces sont trop nombreuses, une synthèse est envoyée au réseau partenaire (contrôle laitier,..). Ce service est offert aux adhérents du Grab Haute-Normandie.

Témoignage

«C'est un outil facile à utiliser, il permet aux éleveurs laitiers de s'approvisionner en local. En revanche, les prix ne sont pas toujours indiqués. Cela serait nécessaire pour savoir si on est bien en adéquation par rapport au marché»

Mr Pollet, éleveur caprin laitier et bovins allaitant à Gancourt Saint Etienne (76)

EVALUATION

Résultats de terrain : En 2013 : 100 annonces de postées, 30 au 1er juillet 2014.

Facteurs de réussite : Des besoins et des moyens clairement identifiés pour les agriculteurs et pour les animateurs. La complémentarité de 2 zones de production en région est favorable au succès d'un tel groupe.

Avantages de l'outil : Outil simple à mettre en place, autonome.

Limites de l'outil : Ne permet pas de savoir si les transactions ont eu lieu.

Temps de travail : Deux jours de travail ont été nécessaires pour mettre en place l'outil.

Témoignage

«C'est un outil qui permet de rapprocher les céréaliers et les éleveurs sur le territoire. C'est une interface e-mail, facile à utiliser. Je l'ai utilisé pour la vente de mes fourrages de luzerne. On ne dépose pas d'annonce de façon régulière, mais c'est un outil qui permet de favoriser des échanges ou des ventes d'animaux ou de fourrages entre les adhérents grab d'une même région»

Mr Dorchies, polyculteur-éleveur à La Veille Lyre (27)

Bio d'Aquitaine : retour sur 12 ans d'expérience terrain

AQUITAINE



CONTEXTE

En région Aquitaine, les départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne présentent une bonne répartition entre polyculteurs et polyculteurs-éleveurs, ce qui n'est pas le cas des Landes spécialisée en polyculture et les Pyrénées Atlantiques spécialisée en élevage (ovin notamment).
Le travail sur la mise en place d'échange direct entre polyculteurs et éleveurs a débuté **dans les années 2002-03**, initié par un groupe de paysans bio de trois civam bio du Sud Aquitaine (Landes, Béarn, Pays Basque). Il a très vite été étendu à l'ensemble des structures du réseau Bio d'Aquitaine. A l'époque, les filières bio étaient très peu développées : il y avait peu de demande sur le marché des céréales bio, les prix étaient plutôt bas. Les éleveurs étaient dépendant des achats extérieurs en raison de leur structure (petites fermes de moyenne montagne, peu autonomes). **Deux nécessités se rencontraient : pour les polyculteurs de valoriser au mieux les céréales bio en local et pour les éleveurs d'être moins dépendant de la fluctuation des prix du marché**.

Afin de répondre à cette problématique, un outil simple à mettre en place pour les structures et simple d'utilisation pour les producteurs a été proposé : une base de données centralisant offres des uns et demandes des autres.

Les objectifs de la base de données sont de :

POUR LES PAYSANS

- recenser, en quantité et qualité, l'offre et la demande en fourrages, méteils et oléo-protéagineux dans les zones concernées,
- assurer/sécuriser les approvisionnements en matière première bio de qualité,
- diversifier les circuits de commercialisation pour les polyculteurs,
- initier, et développer les échanges directs de proximité entre polyculteurs et éleveurs,
- travailler sur un prix juste, rémunérateur pour les deux parties.

POUR LES STRUCTURES

- mettre en place un outil simple, complet qui demande peu de temps d'animation et de mise en place,
- autonomiser les éleveurs sur le volet des approvisionnements,
- développer les projets de conversion à l'agriculture biologique.

MISE EN RELATION

Pour répondre à ces objectifs, une enquête papier est lancée en juin afin de recenser les offres et les demandes en fourrages, pailles, oléo protéagineux, méteils. Cette enquête est à destination des polyculteurs et des éleveurs bio du réseau. La base de données en ligne est alimentée par les techniciens puis par les agriculteurs disposant d'un code d'accès. Une enquête est relancée en octobre afin d'effectuer une mise à jour des données. Les résultats sont accessibles aux agriculteurs ayant répondu à l'enquête mais aussi à l'ensemble des éleveurs et céréaliers bio et en conversion membres des structures de Bio d'Aquitaine.

EVALUATION

Résultats de terrain : en 2014, 51 annonces de postées. Les céréaliers et éleveurs bio ayant noué des relations de confiance depuis des années ne passent plus par la bourse d'échange.

Facteurs de réussite :
- connaissance de l'outil par les agriculteurs
- nombreuses relances (courrier, e-mail, sms)
- bonne entente entre les producteurs
- échanges indispensable pour la viabilité économique des exploitations d'élevages

Avantages de l'outil : outil simple à mettre en place qui demande peu de temps d'animation. Les producteurs possèdent via la base de données toutes les informations dont ils ont besoins pour entrer en contacts et réaliser une transaction.

LES FOURRAGES

Foin de prairie

NOM	Prénon	Code Postal	COMMUNE	Téléphone	AB/C3/ C2/C1	QUANTITE en tonnes	Prix	CONDITIONNEMENT	TRANSPORT	OBSERVATIONS
					AB	40				
					AB	10	140	Balle rondes	non	
					AB	12	120	Balle rondes	possible	foin
					AB	10	180	Balle rondes		regain
					AB		120	Balle rondes		moha/trèfle d'Alexandrie
					AB	100	120	botte carrée	à voir	fin juin
					AB	10				
					AB		20€ la boule	boules diamètre 160	possible	récolte 2013
					AB	12	140€/T	balle ronde 275kg; bottes carrées sur commande	A organiser	disponible

Limites de l'outil : Difficulté pour avoir une base de données actualisée. Les cours des matières premières suivent la tendance du marché.

Pistes d'améliorations : Arriver à lisser les prix sur plusieurs années afin d'éviter que les variations interannuelles et phénomènes de spéculation sur les prix de matières premières ne viennent déséquilibrer les filières bio et maintenir une incertitude permanente : l'agriculteur qui veut s'engager en bio a besoin d'une visibilité à moyen terme pour étudier la faisabilité de son passage en bio.

Temps de travail : 10 jours de temps de travail pour une mission régionale avec deux périodes de pointe (juin et octobre)

Animer et pérenniser les bourses d'échange

À leur mise en place les bourses d'échange se sont souvent accompagnées d'animations permettant la rencontre entre éleveurs et polyculteurs. Elles permettent également de partager les contraintes, comprendre les besoins et attentes de chacune des parties et se mettre d'accord sur les termes de l'échange.
Cette phase de rencontre est indispensable dans les zones spécialisées. Eleveurs et polyculteurs se côtoient peu. **Dans les zones de polycultures élevages, les échanges entre voisins se font plus facilement.** Les réalités de terrain, de métiers et les besoins sont mieux partagés. Les producteurs bio se connaissent entre eux. Dans ce cas, la mise à disposition d'outil tel que la bourse d'échange répertoriant l'offre et la demande facilite et démultiplie les possibilités d'échanges mais l'organisation de rencontre permettant une meilleure compréhension et connaissance de l'autre et de ses besoins n'est pas forcement nécessaire.
Par contre, dans tous les cas, la professionnalisation des parties prenantes est importante pour pérenniser les échanges. Des outils ou formations peuvent aider à acquérir ou conforter des compétences.

FAIRE SE RENCONTRER ÉLEVEURS ET POLYCULTEURS

Les bourses d'échange permettent notamment d'initier des démarches d'échanges dans des zones où elles ne se font pas naturellement.

Dans les zones, mêmes proches, mais où les territoires se sont spécialisés, la mise en place d'une bourse d'échange doit s'accompagner d'actions pour permettre la rencontre entre éleveurs et polyculteurs. C'est notamment le cas lorsque l'on veut favoriser des échanges entre producteurs de montagne et de plaine. Les producteurs n'ont pas forcement eu l'occasion de se rencontrer, connaissent mal leurs contraintes respectives. Pour enclencher des échanges directs entre eux et instaurer de la confiance, il est nécessaire d'organiser des rencontres et les accompagner dans une prise en compte des besoins de l'autre.
Les rencontres type « foire aux échanges » organisées par le GabNor sont donc un préalable. Le Grab Haute-Normandie a, lui proposé une journée « Bourse d'échange » pour présenter la mise en place de leur Google Groupe et diffuser les fiches techniques qui ont été créées (voir p : 28).

Cette interconnaissance est fondamentale mais ne résout pas tout. Au-delà d'instaurer de la confiance, elle doit permettre de sensibiliser les producteurs aux problématiques liées à l'échange direct entre producteurs, faire prendre conscience qu'un engagement réciproque est nécessaire ainsi qu'une professionnalisation de chacun.

PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RELEVÉES :

• **Les éleveurs n'anticipent pas ou peu leurs besoins et ils varient selon le climat de l'année**. Les bonnes années les éleveurs n'ont pas forcement besoin de beaucoup de fourrages supplémentaires alors que les polyculteurs sont d'autant plus intéressés à vendre leurs fourrages. Les mauvaises années les besoins en fourrages augmentent et les polyculteurs n'ont pas forcement de quoi répondre à l'ensemble des demandes. Les prix peuvent donc grimper.
• **Les éleveurs ont besoin d'une qualité de fourrages apportant une plus value.** La présence et la qualité des feuilles de luzerne, riche en protéine, dans le foin est attendue. Ils sont prêts à y mettre le prix et s'engager dans une régularité si la qualité est au rendez-vous.

Témoignage

Témoigne sur l'initiation de la bourse d'échange du GABNOR



« La bourse d'échange a été mise en place par le GabNor suite à une année sèche. Cette année là, j'avais eu des contacts grâce au bouche à oreille : un producteur dans la Somme qui livrait déjà un collègue voisin m'a vendu 17 tonnes de fourrages très chères de qualité très médiocre et un producteur de Bourgogne m'a livré 55 tonnes de très haute qualité. Le transport était effectué par des camions qui revenaient à vide dans le secteur donc le coût était intéressant.

Par la suite, la bourse au fourrage s'est mise en place. Et alors que j'avais fait remonter de la luzerne de Bourgogne, un collègue voisin en avait fait descendre dans ce secteur !
La foire aux échanges du GabNor a permis de faire un point sur «l'offre et la demande» en région. Ensuite, chacun pouvait prendre contact en fonction de ses besoins et de la proximité avec les collègues. Je connaissais déjà le polyculteur à qui j'achète aujourd'hui du foin mais je ne savais pas qu'il faisait de la luzerne.

Avant les 2 années de sécheresses (2010 et 2011) pendant lesquelles nous avons en gros fait 50% de récolte en moins de fourrages, je n'avais pas de besoins extérieurs. Pendant ces deux années, j'ai du acheter une part importante de foin de dactyle/luzerne. J'y ai trouvé un intérêt dans la ration des vaches laitières en l'incorporant en début de repas. Lors d'une formation GabNor liée à la bourse d'échange, nous avons calculé nos besoins prévisionnels. Il est apparu qu'il pouvait être intéressant d'acheter environ 30 tonnes de foin de dactyle/luzerne tous les ans pour sécuriser le bilan fourrager. »

François Bonamy, éleveur dans l'Avesnois

ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION

La professionnalisation peut concerner plusieurs activités liées à la mise en place de ces échanges :

1. la connaissance et l'anticipation de ses besoins,
2. la production de matières de qualité répondant aux besoins de l'autre producteur,
3. la définition des termes de l'échange.

1. Connaitre, anticiper ses besoins en fourrages

L'incitation voire l'accompagnement à la réalisation de bilan fourrager permet d'anticiper et d'organiser plus sereinement les échanges. Le GabNor a proposé une formation de ce type et encourage la réalisation d'un bilan fourrager à l'issue de la récolte et d'un prévisionnel en fin d'hiver (à l'aide d'un outil en ligne, cité page 12). On peut aussi citer l'outil de l'institut de l'élevage :
http://www.web-agri.fr/ulf/TNM_Biblio/fiche_73695/Bilan_fourrager%20simplifi%C3%A9.xls



2. Faire une production de qualité

Réaliser un foin de qualité est gage de relations pérennes permettant d'assurer un débouché réel et une valorisation économique des prairies incluses dans les rotations. L'attente des éleveurs est forte à ce sujet.

Bien souvent les polyculteurs ont peu d'idées sur la qualité des fourrages attendue pour l'alimentation des animaux. Faire du foin de qualité est délicat même pour les éleveurs. Ce n'est pas le métier premier des polyculteurs. Parfois ils n'ont pas les outils adéquats.

Témoignage

Eleveur bio de vaches laitières dans l'Avesnois, François a suivi les formations du GabNor en lien avec la bourse d'échange. Pour lui, ces rencontres sont essentiels et ont permis la mise en relation avec un polyculteur de l'Artois Cambrésis. François s'est engagé à lui acheter tous les ans une quantité minium de sa production de foin de luzerne.

« Les céréaliers ont besoin de faire de la luzerne et nous éleveurs avons besoin de complément, certaines années plus que d'autres. L'enjeu est de s'engager sur un partenariat pérenne. Pour avoir un foin de luzerne de qualité les années déficitaires, je suis prêt à payer le prix nécessaire et à jouer le jeu de la régularité. Les formations sont importantes car nous avons besoin de nous améliorer, nous éleveurs sur nos prévisions et les céréaliers sur la réalisation du foin. Faire du foin de luzerne est délicat et nécessite une approche spécifique de l'implantation à la fenaison : part de dactyle dans les semis, faner au bon moment, conserver les feuilles riches en protéines... Il faut être attentif aux fenêtres météo pour que le foin ne prenne pas l'eau. Faire du foin dans notre région est très délicat, même pour un éleveur. Rapprocher nos contraintes qualité et leur contrainte temps de travail, s'ajuster au fur et à mesure ne peut se faire que dans un partenariat de long terme et avec des échanges réguliers. Les formations proposées par le GabNor sont un véritable soutien auquel j'encourage la participation des éleveurs autant que des polyculteurs. Il faut encore et encore sensibiliser chacun à l'importance de ces temps de formations et d'échanges collectifs. A la dernière rencontre, nous n'étions pas assez nombreux ! »

François Bonamy, éleveur dans l'Avesnois

Accompagner, former les polyculteurs sur la réalisation d'un foin de qualité est nécessaire et doit s'accompagner d'une réflexion sur le fourrage comme un atelier à part entière.
(voir témoignage de David Peyremorte page 30).

Pour pérenniser les échanges, les polyculteurs doivent considérer la production de fourrages comme partie intégrante de leur métier et y consacrer l'attention et le suivi nécessaire à une production de qualité.
En contre partie, certains éleveurs s'engagent à poursuivre un échange régulier avec les polyculteurs même les années où ils pourraient s'en passer. Ainsi ils inscrivent l'échange dans le long terme ce qui donne l'assurance que l'effort sur la qualité ne sera pas vain.

Les polyculteurs non équipés peuvent aussi, dans un premier temps, pour tout ou partie des étapes de la fenaison s'appuyer sur des prestataires. Enfin, la vente sur pied et la réalisation du chantier de fauche par l'éleveur peut aussi s'envisager.

EXEMPLE :
Le Gaec Careil (2 associés, 123 ha de grandes cultures et productions porcs et volailles) vend son fourrage sur pied à l'Earl La Perdriere (107 ha, 70 vaches laitières, 480 000 litres de quota). Le Gaec implante pour 3 ans la luzerne en mélange, à raison de 15 kg de luzerne, 2,5 kg de dactyle et fétuque. Elle est vendue sur pied, car les producteurs ne disposent pas du matériel nécessaire à la fenaison sur la ferme et sa disponibilité en Cuma serait compliquée dans les périodes de pointes. De plus, les associés n'ont jamais eu l'habitude de faire du foin et ils ne veulent pas prendre la responsabilité de la qualité du fourrage. Un contrat moral lie donc ces deux fermes pour une durée de 5 ans. Celui-ci stipule une surface à récolter (ici 14 ha) et le prix de vente du foin 60 €T à 15% d'humidité. Quand de l'enrubannage est réalisé (environ 50% d'humidité), le prix est calculé en fonction du poids de l'enrubannage ramené à 15 % d'humidité. Le Gaec enrichit son sol en azote, améliore les rendements pour les cultures suivantes et augmente son produit par la vente du fourrage. L'éleveur sécurise son autonomie alimentaire et peut cultiver des céréales sur sa ferme. Facteurs déterminants : la bonne entente entre producteurs et une distance raisonnable de 16 km entre les deux sites.





Dans le cas des échanges où la matière organique intervient, **l'éleveur peut être amené à adapter son travail sur le fumier ou le compost pour répondre aux attentes du polyculteur.**

Pascal Guideneau est éleveur laitier en Pays de la Loire. Pour faire face à des besoins en fourrage, il échange de la matière organique contre du foin à Anne Belleil, maraîchère à 15 km de son exploitation. En ce qui concerne la matière organique, Pascal a suivi une formation avec Jean Boucher, spécialiste du compost (principe Lemaire-Boucher). En fonction des besoins d'Anne pour fertiliser ses terres, il adapte son travail sur le fumier ou le compost.
Témoignage détaillé page 31.

3. Réfléchir sur les termes de l'échange

Les contrats sont très souvent oraux. Peu importe, ce qui est essentiel, c'est que les protagonistes réfléchissent en amont au terme de ceux-ci.

Le contrat type généralement proposé par la plupart des initiatives présentées sont en effet peu utilisés par les agriculteurs. Cependant, les différentes étapes du contrat amènent à réfléchir à chacun des termes de l'échange. Les contrats types proposées sont donc surtout des outils d'aide à la discussion pour assurer une équité des échanges.

Témoignage

Mr Dunate, éleveur ovin laitier à Ayere (64) achète sur pied des fourrages et des méteils à des céréaliers de la région.

« Ces échanges existent depuis des années et sont basés sur la confiance. Nous n'avons pas d'engagement écrit. Ils demandent plus d'investissements en temps et en organisation car je me déplace pour évaluer la qualité des produits mais j'y trouve mon compte. La bourse d'échange est un outil simple à utiliser. Les fourchettes de prix permettent de nous guider dans les achats. »

Une approche de la construction des prix aide à fluidifier les échanges. Basée sur une approche coût déconnecté des marchés, elle facilite l'engagement pluriannuel des protagonistes.

En Aquitaine, une commission échanges céréaliers éleveurs a été mise en place. Elle se réunit une fois par an au printemps. Au sein de cette commission sont discutés les prix, la qualité des produits, la loyauté et l'équilibre des transactions, à partir parfois, de cas concrets. Ce lieu d'échange collectif entre producteurs rassure, cadre et contribue au bon déroulement des échanges de proximité.

Témoignage

Dominique Leconte, céréalier à Saint Martial d'Artenset (24), référent de la commission échanges céréaliers éleveurs de Bio d'Aquitaine.

« A un moment nous voulions mettre en place un GIE au sein duquel les échanges pourraient s'organiser. Cette idée a été abandonnée. Aujourd'hui les échanges se déroulent surtout avec de la confiance. La commission échanges céréaliers éleveurs permet de donner des repères et de discuter d'éventuels problèmes ou litiges entre producteurs. Sur les prix, nous essayons de définir des fourchettes, nous essayons de lisser les prix à l'intérieur de ces fourchettes pour éviter les fluctuations trop importantes. Des années nous perdons un peu, d'autres nous gagnons. Sur le long terme, ce fonctionnement est bénéfique pour les céréaliers et les éleveurs. »

Les autres outils mobilisables pour l'animation

Depuis plusieurs années et suite aux attentes des producteurs adhérents, plusieurs groupements du réseau FNAB ont cherché à mettre en place des outils pour faciliter les échanges ou vente de matières premières agricoles entres producteurs bio. Au delà des bourses d'échange, des formations spécifiques ont été mises en place par le GabNor. Des fiches techniques très détaillées ont été rédigées par le Grab Haute-Normandie et une boîte à outils, pédagogique, est en cours de finalisation par la CAB Pays de la Loire. Ces outils mobilisables sont présentés en détail ci-après. Nous vous invitons à vous rapprocher des personnes ressources pour plus d'information si besoin.

SYNTHESE DES OUTILS D'ANIMATION - ECHANGES DIRECTS - GABNOR

Descriptif des journées de formation				
Intitulé des fiches	Faire son bilan fourrager	Faire son prévisionnel fourrager	Calculer son prix de revient	Produire des fourrages de qualité adaptés aux besoins des animaux
Date de création	Octobre 2010	Mars 2011	Mars 2012	Mars 2012
Objectif général de la formation	Identifier les besoins quantitatifs de fourrages des éleveurs en automne à l'issue d'une saison de récolte	A la fin de l'hiver, anticiper les besoins des élevages selon les effectifs animaux afin de réserver les fourrages nécessaires auprès des polyculteurs	Etablir un prix de vente juste pour ses fourrages	Favoriser l'intercompréhesion entre éleveurs et polyculteurs
Intervenant	Technicien GabNor	Technicien GabNor	Technicien GabNor	David Knoden (Fourrages Mieux)
Contenu	Méthodes et outils de calcul en s'appuyant sur des références techniques existantes	Méthodes et outils de calcul en s'appuyant sur des références techniques existantes pré-saison	Méthodes de calcul du prix de son fourrage en fonction des coûts de production et d'un objectif de marge	Richesses en éléments nutritifs des mélanges prairiaux selon la composition et la date de récolte, Choix des espèces adaptées a l'alimentation des ruminants, implantation de la prairie, méthode de récolte
	Tableur conçu à l'occasion du programme INTERREG VETABIO mis en ligne (http://www.gabnor.org/images/stories/outil_autonomie.xls).			
Public cible	Eleveurs de ruminants	Eleveurs de ruminants	Producteurs de fourrages	Producteurs de fourrages et éleveurs
Conditions	Adhésion au réseau bio			
Analyse des journées de formation				
Retour du terrain	Après plusieurs années d'excédent de fourrages produits (2012-2013-2014), les besoins des éleveurs ont diminué, l'accompagnement "bilan fourrager" est moins utile. Par contre, la qualité des fourrages proposés par les polyculteurs reste aléatoire. Cette année 2014 ayant été particulièrement humide, les fanages ont été délicats. Pourtant dans un contexte d'offre excédentaire, la qualité de l'offre est déterminante. Plusieurs éleveurs se sont engagés de manière pluri-annuell. Ils achètent du fourrage même s'ils n'en n'ont pas le besoin afin de maintenir le lien avec les polyculteurs et être prioritaire en cas de pénurie.			
Contact	**Bertrand FOLLET - 03 27 77 52 69 - bertrand.follet@gabnor.org**			

SYNTHESE DES OUTILS D'ANIMATION - ECHANGES DIRECTS GRAB HAUTE-NORMANDIE

Descriptif des fiches techniques					
Intitulé des fiches	Prix des fourrages	Qualité des fourrages	Matières organiques	Contrat	Réglementation des céréales
Date de création	Septembre 2012				
Objectifs généraux des fiches	Proposer des références et des méthodologie d'accompagnement des échanges et donner des repères aux producteurs et aux techniciens				
A quelles problématiques répond il?	Déterminer le prix des fourrages/Définir la qualité des fourrages/Proposer un barème d'échanges paille -fumier et un prix de la matière organique/Formaliser les transactions avec des contrats/Préciser la réglementation concernant les échanges de céréales				
Contenu	Cette fiche est organisée en quatre parties : -Contexte: le marché des fourrages; -Vendeur: déterminer un objectif de revenu; -Vendeur et acheteur: négocier une transaction; -Acheteur: comparer les opportunités du marché	Cette fiche est organisée en trois parties: -Comment varient les valeurs alimentaires des foins?; -Le foin de légumineuse ; -Grille d'estimation de la qualité d'un fourrage	Cette fiche est organisée en deux parties: -Le prix de la matière organique pour effectuer des transactions d'achat-vente ; -Les échanges paille-fumier pour effectuer des transactions d'échanges	Cette fiche est organisée en trois parties: - Contrat de vente de matière première agricole ; - Contrat de vente sur pied de matière première agricole ; - Contrat d'échange de matière première agricole	Réglementation en matière de transactions directe de céréales et oléo-protéagineux entre producteurs et de vente sur pied
Public cible	Polyculteurs bio et conventionnels, éleveurs bio et conventionnels, techniciens GABS				
Conditions d'accès	Adhésion au réseau bio				
Analyse des fiches techniques					
Diffusion de l'outil	E-Mail, Bourse aux échanges				
Avantages de l'outil	Avoir des repères solides et rapidement accessibles pour répondre aux sollicitations des agriculteurs				
Inconvénients de l'outil	La mise en forme des fiches n'à jamais été finalisée/Les méthodes de calculs proposées dans les fiches ne sont pas toujours faciles à se réapproprier, ou à expliquer aux agriculteurs				
Résultats de terrain	Cette fiche est utilisée régulièrement par le technicien, principalement pour répondre à la question "A combien je le vends ?"	Ces fiches sont très peu utilisées en règle générale			

SYNTHESE DES OUTILS D'ANIMATION - ECHANGES DIRECTS
CAB PAYS DE LA LOIRE

Descriptif de la boîte à outils "Echanges directs"					
Intitulé des fiches	Réglementation	Constitution du prix	Contrat type	Stockage des matières premières	Témoignages de producteurs
Date de création	Fin 2014				
Objectif général de la boîte à outils	Apporter des informations techniques, réglementaires, témoignages de cas concrets aux producteurs				
Problématique	Comments sécuriser les approvisionnements pour les éleveurs et valoriser au mieux les méteils, oléo-protégineux, fourrages et matières organiques entre producteurs?				
Contenu	Réglementation sur les transactions directes de méteils et oléo-protéagineux entre producteur, de vente sur pied ainsi que la réglementation autour du statut d'organisme collecteur	Cette fiche est organisée en quatre parties: - Contexte: le marché des fourrages; - Vendeur: déterminer un objectif de revenu; - Vendeur et acheteur: négocier une transaction; - Acheteur: comparer les opportunités du marché	Cette fiche est organisée en trois parties: Contrat de vente de matière première agricole; Contrat de vente sur pied de matière première agricole; Contrat d'échange de matière première agricole	Stockage à la ferme: procédés et règles à respecter pour garantir la qualité du grain	Exemples concrets d'échanges ou de ventes de grains, fourrages et matières organiques. Quatre producteurs apportent leur témoignage en tant qu'acteurs et experts sur le sujet des échanges entre producteurs
Public cible	Polyculteurs et éleveurs bio, techniciens GABS				
Conditions d'accès	Adhésion au réseau bio				
Sources	Références techniques Haute-Normandie, Références réglementaires RSP, FranceAgriMer, Témoignages de producteurs du réseau CAB-GAB				
Contact	**Sébastien BONDUAU - 02 41 18 61 42 - cab.filieres@biopaysdelaloire.fr**				

Témoignages d'agriculteurs

et autres initiatives du réseau

LA CULTURE FOURRAGÈRE, UNE PRODUCTION À PART ENTIÈRE

FERME DU ROUBION

PROPRIETAIRE : David PEYREMORTE a repris une partie de l'exploitation familiale en 1991. Aujourd'hui, il est en Gaec avec sa compagne Sonia.

COMMUNE : BONLIEU (26)

SAU : 60 ha de terre labourable et 10 ha de lande en parcours et ramière de bord de rivière.

PRODUCTIONS : 2,5 ha de maraîchage en rotation intégrée sur l'ensemble de la surface, 1 ha d'ail semence, 25 ha de céréales et 26 ha de fourrages dont 21 ha de luzerne et 5 ha de sainfoin.
Quelques hectares sont consacrés à des essais (pois chiche, colza, soja...). Trente brebis valorisent les parcours. La rotation est de 7ans

MAIN D'OEUVRE : deux associés + un salarié : un associé et le salarié s'occupent du maraîchage et de la vente en direct des productions.
David se consacre aux grandes cultures, fourrages et aux ovins.

La culture des fourrages est considérée comme un atelier en tant que tel. David y accorde l'attention et le suivi nécessaire pour une production de qualité. Une véritable stratégie est mise en place tant en terme de production que de commercialisation. Dans la vallée de la Drôme, la ferme est idéalement située pour une bonne production fourragère. Les coupes s'étalent de mai à septembre voire octobre (4 coupes). La production de luzerne constitue l'essentiel de l'atelier avec des rendements situés entre 5 et 12 tonnes /ha. Le sainfoin, culture plus risquée et technique est cultivée sur 5 ha, ce qui permet de répondre à la demande de certains clients. Les rendements sont plus faibles, entre 5 et 8 tonnes/ha. David ne compte pas développer davantage cette culture.

Le GAEC commercialise l'ensemble de ses fourrages auprès d'une quinzaine d'éleveurs ovin et caprin, bio pour l'essentiel de la Drôme et de l'Ardèche. Les fermes sont en déficit structurel de fourrages riches. Depuis plus de 10 ans, la relation commerciale avec ces éleveurs est constante. Cette relation est basée sur l'entente et le respect réciproque. Dans le contact avec les éleveurs, David a appris à connaitre leurs besoins. Il leur fournit des fourrages répondant à leurs attentes et veille à ne pas les décevoir. Dans une relation directe, la satisfaction ou non s'exprime sans détours. Pour une bonne valorisation de sa production fourragère, un panel d'une dizaine d'éleveurs est nécessaire car leurs besoins sont complémentaires en termes de qualité. David refuse de nouveaux clients faute de productions suffisantes et a choisi de travailler avec des éleveurs qu'il livre par camion complet représentant 7 à 10 tonnes. Cette quantité minimale permet d'optimiser le temps et le coût de livraison. Les fourrages sont vendus en petits ballots de 20 kg pour répondre à une demande des éleveurs. La paille est fournie à 3 ou 4 éleveurs qui n'ont pas d'autres solutions, sinon elle est restituée au sol.

Depuis le début, les associés de la ferme du Roubion ont fixé un principe de détermination du prix.
Le prix est constant indépendant du marché, la seule augmentation est une actualisation par rapport au coût de la vie tous les 3 ans environ.

Les prix départ ferme hors taxe sont :
- 1ère coupe et regain de luzerne : 180 € / tonne
- 2 et 3ème coupes de luzerne : 190 € / tonne
- Sainfoin : 1ère et 2ème coupes 190 € / tonne



Témoignage

« Ces prix permettent une bonne rentabilité de l'atelier fourrage tel qu'il est organisé. Ces prix ne sont pas bas mais ils reflètent un travail attentif qui permet des productions de qualité. La qualité des fourrages fournie est une clef de la pérennité de la relation avec les éleveurs, le foin est de première qualité et je ne fournis un client que si j'ai la qualité dont il a besoin. Les réserves ou commandes se font d'une année sur l'autre. Il y a bien sûr de la souplesse : si un éleveur souhaite réduire ou augmenter la quantité prévue, nous en discutons le moment venu.»

COMPLÉMENTARITÉ ENTRE MARAICHAGE ET ÉLEVAGE EN PAYS DE LA LOIRE

FERME D'ANNE BELLEIL

COMMUNE : GÉTIGNÉ (44)

PRODUCTIONS : Sur 15 ha de SAU, 5 ha sont réservés à l'activité du maraîchage, le reste est conduit en prairie.

FERME DE PASCAL GUINEDEAU

COMMUNE : LE LONGERON (49)

PRODUCTIONS : Il cultive 55 ha et produit environ 170 000 litres de lait de vache dont 30 000 sont transformés à la ferme.

CONTEXTE : Anne avait des problèmes de valorisation de ses prairies et Pascal avait une production de fourrages limitée en raison du faible potentiel de ses terres.

ÉCHANGE : En 2009, l'échange foin-fumier a débuté entre ces deux fermes biologiques. Pascal réalise 70 round baller de foin bio sur les prairies de la ferme d'Anne. En échange, Anne va chercher chez Pascal 36 mètres cubes de compost de fumier bio. Elle a également pris une part dans l'épandeur de Pascal. Chacun émet un bon de livraison pour certifier l'origine du produit échangé. Il n'y a pas d'échange monétaire entre les deux chefs d'exploitation. Parallèlement, Anne fait pâturer ses prairies par les moutons d'un voisin bio ce qui permet de les fertiliser et d'augmenter leur productivité. Pascal adapte son travail sur le compost ou le fumier en fonction des besoins d'Anne. Il a suivi une formation pour ce faire. L'entretien des prairies apporte un plus environnemental et l'utilisation de matières organiques pour la fertilisation permet de diminuer les pertes d'azote dans le sol.

Pour Pascal, l'échange permet de sécuriser ses approvisionnements en fourrages bio pour l'alimentation de son troupeau. Anne acquiert une fumure de bonne qualité à moindre coût et entretient la fertilité de ses sols.
La distance est une contrainte importante même si les fermes ne sont éloignées que de 15 km. Cela nécessite deux jours de travail pour Anne pour épandre le compost, trajet compris.
La principale condition de réussite de cet échange, outre une bonne entente, est la distance pour limiter les transports.

L'échange de matières premières entre Anne et Pascal leur permet également d'avoir un échange sur leurs pratiques et d'avoir des idées pour les exploitations de chacun.



MISE EN PLACE DE COLLECTIFS CÉRÉALIERS-ÉLEVEURS EN TARN ET GARONNE

CONTEXTE : Bio82 travaille depuis plusieurs années sur l'autonomie des fermes en agriculture biologique. Mais cette recherche d'autonomie est confrontée à la problématique de la spécialisation des productions sur les fermes. En effet, les fermes du sud du département (Vallée de la Garonne, Lomagne...) sont presque toutes spécialisées dans la production céréalière. On n'y trouve peu d'élevage. Ces céréaliers rencontrent des problèmes liés aux adventices et aux prix des fertilisants bio.
A l'inverse, nous trouvons au nord-est du département (Causses du Quercy) une grande majorité d'éleveurs cultivant essentiellement des prairies. La production de céréales y est peu adaptée. Les éleveurs sont bien souvent dépendant d'achats d'aliments complets auprès de leur coopérative.

OBJECTIF : Démontrer les complémentarités des productions du département et accompagner l'organisation des producteurs en partenariat avec l'INRA de Toulouse pour tenter d'atteindre l'autonomie à l'échelle du territoire, voilà le défi que s'est lancé Bio82 en répondant à l'appel à projets Casdar Agro-écologie 2013, préfigurant les appels à projets GIEE (voir page 34).

FERMES CONCERNÉES : 65 fermes biologiques (33 éleveurs, 19 céréaliers et 13 polyculteurs) se sont mobilisées pour travailler à la construction de ce projet.

MOTIVATIONS : Leurs motivations pour travailler ensemble sont diverses.

Du côté des céréaliers :
- Trouver de nouveaux débouchés à la production des méteils qui n'existent pas auprès des coopératives traditionnelles. En effet, l'intégration d'une culture de méteils dans leurs rotations permet de nettoyer efficacement les parcelles et évite le recours aux intrants ;
- S'affranchir des cours des céréales et de stabiliser les prix ;
- S'approvisionner en matière organique auprès de leurs voisins éleveurs.

Du côté des éleveurs :
- Se réapproprier les rations alimentaires des animaux pour éviter le recours aux aliments complets très onéreux ;
- Valoriser la production de lait ou de viande en participant à une démarche collective de consommation de produits locaux.

Pour les deux :
- Un lien humain qui permet des échanges, un décloisement qui invite à la discussion entre céréaliers et éleveurs.

Pour les consommateurs et habitants :
- Un territoire vivant, dynamique et solidaire ;
- Une meilleure traçabilité.

Pour mener à bien ce projet, Bio82 travaille sur 3 échelles avec, pour chacune d'elles, des actions bien définies :

	ECHELLE PARCELLE	ECHELLE EXPLOITATION	ECHELLE TERRITOIRE
OBJECTIF	DÉVELOPPER LES CULTURES PERFORMANTES EN AB ET/OU RÉPONDANT AUX BESOINS DES ÉLEVEURS	AMÉLIORER L'AUTONOMIE DES FERMES	STRUCTURER UN PARTENARIAT ENTRE LES PRODUCTEURS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE
ACTIONS	*A1- Accompagnement technique des cultures à faible demande en intrants*	*B1 – Optimiser les rotations en grandes cultures et les adapter aux changements*	*C1 – Diagnostic initial*
	A2- Accompagnement technique sur les protéagineux	*B2 – Renforcer l'autonomie fourragère des élevages*	*C2 – Construire des scenarios d'organisation céréaliers – éleveurs*
	A3 – Accompagnement technique sur les méteils et les associations céréales / légumineuses	*B3 – Optimiser l'alimentation animale*	*C3 – Développer un outil simple et opérationnel de mise en relation des producteurs*
	A4 – Accompagnement technique sur les prairies multi-espèces		*C4 – Contribuer au développement d'un outil pour faciliter la conception et l'évaluation des formes de coordination entre céréaliers et éleveurs*
			C5 – Définir le cadre juridique des associations céréaliers / éleveurs et les formes de contractualisation
			C6 – Evaluer et valoriser la démarche

Le travail à l'échelle du territoire a débuté en janvier 2014 en partenariat avec l'INRA. Des producteurs de BIO 82 intéressés par le projet d'échanges céréaliers – éleveurs ont été accompagnés pour construire des scénarios d'échanges faisables, durables et répondant aux attentes de chacun. L'étude de ces échanges et de leurs impacts sur les systèmes de production doit aboutir à l'élaboration d'un outil de simulation des performances de scénarios d'échanges.

Point info

Témoignage de l'équipe de l'Inra de Toulouse, UMR AGIR : Marc Moraine, Guillaume Martin, Pauline Mélac, partenaire du projet

PREMIÈRE ÉTAPE : CONNAÎTRE LES PRATIQUES EN PLACE ET LES ATTENTES DE CHACUN

Nous avons conduit un diagnostic des systèmes techniques en place au sein du groupe via des enquêtes en exploitation, au cours desquelles nous prenions le temps de recueillir les attentes des producteurs vis-à-vis du projet. Les échanges envisagés à partir de ce diagnostic initial concernaient l'introduction de luzerne et méteils dans les systèmes céréaliers, et des échanges de matière organique de type paille – fumier. Le potentiel de production estimé s'élevait à environ 900 tonnes de luzerne pour une demande d'environ 700 tonnes de la part des éleveurs. Les flux potentiels pour les autres types de produits ont aussi été estimés.

DEUXIÈME ÉTAPE : CONSTRUIRE L'ORGANISATION DU GROUPE CÉRÉALIERS - ÉLEVEURS

Nous avons proposé au collectif céréaliers – éleveurs de réfléchir à des scénarios d'organisation collective pour mettre en pratique ces échanges de produits. Nous avons pris en compte les coûts de transport, le conditionnement et le stockage, les formes d'engagement des producteurs dans le collectif, pour aboutir à un scénario qui permet à terme de structurer et stabiliser les échanges céréaliers – éleveurs dans une logique gagnant-gagnant.

TROISIÈME ÉTAPE : SIMULER LES PERFORMANCES DU SCÉNARIO IMAGINÉ, TESTER DE NOUVELLES PRATIQUES SUR LE TERRAIN

En comparant les performances des systèmes de production en place et les simulations dans le scénario imaginé, nous avons démontré la rentabilité de rotations de cultures avec luzerne et méteils chez les céréaliers et des économies potentielles sur le coût d'approvisionnement chez les éleveurs. Ces résultats sont bien sûr à affiner selon les systèmes et restent tributaires d'investissements à réaliser, par exemple en matière d'équipement pour conditionner la luzerne et organiser son transport des zones de céréales aux zones d'élevage. Le scénario semble cependant prometteur puisqu'il est économiquement viable pour les céréaliers comme pour les éleveurs et qu'il permet :

- d'assurer des débouchés pour les cultures de diversification à forte valeur agronomique pour les céréaliers ;
- d'assurer un approvisionnement stable, connu, garanti d'origine locale pour les éleveurs ;
- de renforcer les liens entre producteurs dans une logique de solidarité.

Les discussions autour de ce scénario ont permis d'identifier les prochaines étapes pour passer des idées à la mise en œuvre concrète : accompagner les producteurs par des formations et la mise en place de groupes techniques sur l'alimentation des animaux, sur le compostage des déjections ou encore sur l'implantation de luzerne en rotation céréalière ; appuyer les échanges entre producteurs pionniers prêts à tester des pratiques nouvelles dès cet automne en binômes céréalier – éleveur. Pour cela, l'Inra continue à s'engager auprès des paysans de BIO 82 pour réfléchir ensemble aux prochaines étapes du projet.

VERS UN OUTIL POUR ACCOMPAGNER DES COLLECTIFS CÉRÉALIERS – ÉLEVEURS

La démarche menée avec le collectif BIO 82 nous a permis de construire un « cahier des charges » pour développer un outil d'accompagnement à la mise en place d'échanges entre céréaliers et éleveurs. Nous travaillons à développer une interface ludique (plateau de jeu) permettant à chaque agriculteur de représenter son assolement et ses rotations, ses lots d'animaux et leur plan d'alimentation, ainsi que les échanges entre agriculteurs. Cet outil inclura également un simulateur permettant d'évaluer les performances associées à ces échanges à l'échelle individuelle (céréalier ou éleveur) et à l'échelle du collectif à partir de graphiques et d'indicateurs facilement interprétables. Une fois son développement terminé, utiliser cet outil dans un nouveau contexte reviendra à adapter le simulateur avec des références techniques locales (rendements, climat, pousse de l'herbe). Il sera possible de tester des scénarios d'échanges dans des groupes locaux déjà constitués ou souhaitant évaluer le potentiel de ce type d'échanges.

En parallèle du travail mené à l'échelle du territoire pour organiser, faciliter et encadrer les échanges entre producteurs, BIO 82 accompagne les paysans du collectif pour qu'ils puissent mettre en place les changements des pratiques induits par ce projet.

En 2014, un intérêt particulier a été porté à l'accompagnement des céréaliers à la production de méteils. Un travail important est en cours auprès des éleveurs pour les aider à se réapproprier le calcul de leurs rations et à définir leurs besoins en termes de productions locales. BIO 82 et l'INRA proposent également aux éleveurs un diagnostic de leurs apports en matières organique afin d'identifier un éventuel excédent potentiellement échangeable au sein du collectif. BIO 82 et l'INRA accompagnent aussi les éleveurs pour les aider à gagner en autonomie fourragère, notamment à travers une expérimentation sur les prairies à flore variée.
Enfin, un site internet de mise en relation des producteurs (offres/ demandes) est sur le point de voir le jour. Il nous permettra d'évaluer les besoins, de connaître concrètement la nature des échanges et d'en identifier les freins. Forts de ce retour, le collectif sera en mesure de mettre en place les outils qui permettront de structurer et de pérenniser ce nouveau système d'échanges.

Point info GIEE

Les GIEE ont été mis en place dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Ce sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'Etat qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Disposant de la maîtrise de la réalisation des objectifs du projet, les exploitants agricoles doivent s'appuyer sur des partenariats entre les acteurs des filières (coopératives, distributeurs,..) et des territoires (PNR,..) afin de garantir la pérennisation, la reconnaissance et la valorisation des évolutions apportées à la conduite des exploitations agricoles. La reconnaissance en qualité de GIEE se fait sur la base d'appels à projets organisés par le Préfet de la région. Les actions prévues dans un projet reconnu peuvent bénéficier d'une majoration dans l'attribution des aides ou d'une attribution préférentielle d'aides. Celles-ci peuvent provenir de plusieurs sources et notamment de financements européens (FEADER, FEDER, FSE,..), de l'Etat, des collectivités territoriales ou d'organismes publics (ADEME Agence de l'eau,..). Les résultats obtenus par les producteurs du GIEE doivent être capitalisés et diffusés pour un transfert des savoirs/connaissances.

UN COLLECTIF D'ÉLEVEURS BIO AVEYRONNAIS INVESTIT LES FRICHES VITICOLES DE L'AUDE

En 2012, suite aux épisodes de sécheresse de 2003, 2005, 2006 et 2011, des éleveurs du Larzac las de devoir acheter des fourrages excessivement chers (250 €/T) pour maintenir leur activité, contactent le BioCivam de l'Aude qui a pour projet de remettre en culture des friches viticoles.
Un travail de concertation avec un conseiller juridique est lancé, 21 éleveurs ovins/caprins et 5 propriétaires fonciers se regroupent et forment le GIE de l'Esparcet.

CONTEXTE

Les actions entreprises par le GIE de l'Esparcet s'étendent sur deux territoires complémentaires séparés de près de 200 km. D'une part, le sud du département de l'Aveyron, territoire de moyenne montagne où agriculture et agroalimentaire sont les principales activités économiques. L'élevage ovin lait y très largement prédominant, grâce à la bonne santé économique de la filière Roquefort. Cette zone de causses calcaires, très sensible aux aléas climatiques se compose de terres peu profondes et très séchantes, soumises à des températures très basses en hiver et très élevées en été. D'autre part, la zone du Minervois dans l'Aude, située au pied du massif de la Montagne noire constitue l'un des plus vastes vignobles du Languedoc-Roussillon avec près de 15 000 ha de vignes. Suite à une crise structurelle profonde de la filière viticole française, l'Aude a été très touchée et le Minervois n'y a pas échappé. 34 000 ha ont ainsi été arrachés en 30 ans, soit un tiers du vignoble, laissant aujourd'hui plus de 21 000 ha de friches dans le département. La réhabilitation de ces zones agricoles abandonnées est aujourd'hui identifiée comme un enjeu crucial dans la lutte contre les incendies. En effet ce secteur, soumis régulièrement à de fortes sécheresses sur la période estivale, est régulièrement ravagé par des feux de forêts et de broussailles. Pour le moment les communes concernées par le projet sont celles de Caunes Minervois, Laures Minervois, Rieux Minervois. Mais il est probable que le territoire s'étende aux communes voisines à l'avenir.

OBJECTIF

Le GIE de l'Esparcet a pour mission d'appuyer les producteurs en recherche d'autonomie fourragère et de les prémunir contre d'éventuelles dérives du marché des fourrages en offrant une sécurité d'approvisionnement.

STATUT

Le choix du statut GIE a été décidé à l'issue d'une concertation entre les agriculteurs et un conseiller juridique. Celui-ci permet, tout en respectant l'indépendance juridique et économique de ses membres, de mettre en commun des moyens de production pour développer une activité. Il peut-être constitué sans capital, ni apport, toujours pour une durée déterminée, nécessaire à l'accomplissement de ses objectifs. Cette forme statutaire s'est révélé être la plus adaptée aux demandes des producteurs.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Les premiers travaux initiés **à l'automne 2012** ont porté **sur la valorisation et la remise en culture de friches viticoles du Minervois**. Après quelques prospections, près de 71 ha ont été répertoriés et remis en culture : 43 ha d'un mélange sainfoin/avoine et 21 ha de méteils ont ainsi été semés au cours de l'automne.
Des contrats d'utilisation des terres ont été signés entres le GIE et les propriétaires fonciers pour une durée de 4 ans. Les friches de plus de 3 ans ont été converties en agriculture biologique et les autres engagées en conversion avec accord des propriétaires.

En 2013, les membres du GIE se sont organisés tant bien que mal pour aller récolter l'herbe. Le foin était trop mûr, mouillé et les stocks ne permettaient pas de satisfaire l'ensemble des besoins du GIE. Pour cette raison, 79 ha de foin supplémentaires ont été achetés sur pied à des agriculteurs du Minervois. Prés de 300 tonnes de fourrages ont ainsi été livrées en Aveyron. Le bilan de la première saison était mitigé. Le rapport qualité/prix des fourrages n'était pas très bon mais les éleveurs sont restés optimistes.

En 2014, au vu des difficultés d'organisation, un éleveur volontaire est resté mobilisé un mois complet sur place pour les récoltes (150 ha). 47 ha du mélange sainfoin/avoine ont été fauchés et 3 ha de ce même mélange ont été moissonnés pour la graine (1 tonne de semences fourragères triées). Les 21 ha de méteils ont versé à cause des conditions météorologiques et n'ont pas pu être récoltés. Les 79 ha de luzerne récoltés en 2013 ont de nouveaux été fauchés. Près de 290 tonnes de fourrages ont ainsi été livrés sur le Larzac. A terme, la vente du méteil devrait permettre de rembourser une partie des frais engagés. Malgré la charge de travail et l'organisation logistique que nécessite cette action, les éleveurs ont su sécuriser leurs stocks fourragers par un travail collectif qui porte ses fruits.

FONCTIONNEMENT DU FONCIER

Aucun fermage n'est reversé aux propriétaires des friches viticoles. Ceux-ci paient la certification des terres en Agriculture Biologique et bénéficient en contrepartie d'aides de la PAC (SAB-C : 200 €/ha pour les prairies temporaires et les cultures annuelles). Les terres sont mises à disposition des éleveurs pour une durée de 4 ans. Les propriétaires répondent ainsi aux règles de conditionnalités qui leur imposent d'entretenir les friches et participent à aider les éleveurs en quête d'autonomie fourragère.

FONCTIONNEMENT FINANCIER

Le fonctionnement du GIE relève uniquement de l'engagement de ses membres (aucune subvention). Ce sont eux qui apportent le capital de départ à proportion des besoins en fourrages (1 200 € d'avance par camion réservé). Cet argent permet de rémunérer le travail des membres du GIE ou des prestataires lors des travaux de récolte, de mise en culture ainsi qu'une partie des transports. Une fois les fourrages livrés, une nouvelle participation financière prenant en compte les coûts de transports et le solde des opérations est demandée. En pratique, chaque éleveur qui se déplace dans l'Aude facture une journée de travail d'une valeur de 100 € au GIE. A cela s'ajoutent les frais kilométriques (0.2 €/km), le logement, les repas et certaines locations de matériel. De même, les frais financiers, les frais liés à l'intervention d'entrepreneurs agricoles et le transport des fourrages sont ajoutés aux charges de fonctionnement du GIE. L'ensemble des charges sont ainsi réparties sur l'ensemble du volume de fourrages récolté, ce qui permet d'obtenir un coût de production total à la tonne (transport compris).

LIMITES DU PROJET

- ⊖ Beaucoup de petites parcelles (nécessite un remembrement)
- ⊖ Manque de fourrages pour satisfaire la demande (il faudrait 50 ha de plus)
- ⊖ Marchandise de qualité moyenne à faible (il faudrait semer de meilleures prairies)
- ⊖ Le GIE manque de fond de roulement
- ⊖ L'approche collective demande un engagement très fort de la part de chacun : il faut un groupe uni,
- ⊖ Stress lié à la charge et à l'organisation du travail,
- ⊖ Coût : 2 voyages aller-retour pour le matériel (2 faucheuses, 2 andaineurs, 3 tracteurs, 1 camion) et environ 13 voyages aller-retour pour le foin.

AVANTAGES DU PROJET

- ⊕ La fauche plus précoce dans l'Aude s'articule bien avec les fenaisons sur le Larzac,
- ⊕ Volume de fourrages qui permet de sécuriser les exploitations (≈ 300T)
- ⊕ Stratégie efficace à long terme pour se préparer aux sécheresses.

Perspectives

- → Augmenter les surfaces (les viticulteurs souhaiteraient créer une SCIC)
- → Investir dans du matériel sur place
- → Valoriser les 20 ha de méteils (vente du grain pour rembourser une partie des frais)
- → Produire des semences fourragères (sainfoin, luzerne)

Remarques : Un court métrage (5 Min) est en cours de réalisation pour présenter le travail du GIE DE L'ESPARCET. Il devrait être disponible en début d'année 2015.

Et ailleurs que se fait-il sur le sujet ?



La granjafoin

La granjafoin, bourse d'échange nationale, recense les offres et les demandes en fourrages bio et non bio. Elle a été mise en place par le Réseau Agriculture Durable, suite à la sécheresse de 2011 et face au manque de disponibilité en fourrages afin de favoriser la solidarité inter-régionale. C'est un outil simple d'utilisation puisque les agriculteurs postent une annonce d'offre ou de demande selon leur besoin en renseignant leurs coordonnées, le type de fourrages, le conditionnement, les quantités disponibles, la date de livraison et si le fourrage est bio ou non bio. Les données sont triées par département et par offre et demande.

Commune : MAUSSANNE LES ALPILLES (13520 - BOUCHES DU RHONE)
Nom de l'exploitant : SCA MALAGA, Callet Pierre Henry
Téléphone : 0616821961
Téléphone #2 : 0490473069

Fourrage	Conditionnement	Quantité disponible	Date ou période de livraison	Bio
foin luzerne et paille		importante		Bio

C'est un outil supplémentaire pour les polyculteurs et les éleveurs pour valoriser leurs fourrages. Il est gratuit et accessible à tous les agriculteurs. La mise à jour des données est effectuée tous les 6 mois par suppression des données obsolètes.
Cependant, cette bourse d'échange ne recense pas les offres et demandes pour les autres matières brutes (méteils, matières organiques).

Exemples de mutualisation de terre entre fermes

Nous avons présenté les outils qui permettent de favoriser les échanges de proximité sous la forme d'échange de matières premières brutes entre polyculteurs et éleveurs. Mais ces échanges peuvent également prendre d'autres formes, notamment par la mutualisation de terres agricoles.
Retour sur deux expériences innovantes dans les Vosges (88) et le Loir et Cher (41).

MUTUALISATION DES TERRES AGRICOLES AU LYCÉE DE BRAQUEMONT

Avec une SAU de 350 ha dont 10 ha de céréales, la ferme du lycée agricole de Bracquemont (88) emploie 7 salariés, 2 apprentis et compte 55 vaches laitières, 900 brebis, 25 vaches allaitantes, 400 porcs plein air, 4000 volailles plein air. Engagée dans une démarche d'agriculture durable depuis 1995, elle produit également de l'énergie : 50000 kw/h et 350 tonnes de plaquettes forestières. Les produits des animaux sont valorisés en vente directe de viande et de charcuterie, l'essentiel étant réalisé dans un point de vente collectif associant 22 agriculteurs. Afin de nourrir tous les animaux, l'exploitation a des besoins annuels de 1500 tonnes de matière sèche.
Initialement, l'atelier ovin était dépendant des concentrés pour finir les agneaux et alimenter les brebis en lactation. Sous la fluctuation des prix du marché et dans une démarche d'autonomie alimentaire, Franck Sangouard, directeur de l'exploitation a engagé il y a cinq ans une démarche d'échange de matières premières avec un céréalier voisin avec qui il travaille depuis plus de vingt ans.
« Nous avions des besoins alimentaires importants sur l'exploitation et le contexte environnemental a conduit mes voisins à mettre en place des couverts d'interculture. C'est là que nous avons pris conscience que nous avions tous à y gagner : mes voisins cultivent des couverts que je fais pâturer par les agneaux d'engraissement. Sur 5 ans, les couverts produisent 2.5T de MS/ha en moyenne et représentent un aliment complet. De cette façon, nous réduisons nos charges alimentaires et nos coûts de production. Mes voisins y gagnent dans la fertilisation des terres, la gestion des adventices, la reprise du sol,... ».

LE « BROUTTE-CROTTE » DANS LE LOIR ET CHER

Frédéric Thomas, rédacteur en chef de la revue TCS est également agriculteur en Sologne. Il cultive du maïs, du blé, du colza, du sarrasin, des trèfles, de l'avoine, de l'orge sur des terres sableuses hydromorphes à faible potentiel sur 120 ha. Depuis quinze ans, il a mis en place les techniques de réduction de travail du sol associées à la conception de nouvelles rotations de cultures, de couverts végétaux et d'apports de compost. « Aux Etats–Unis des systèmes d'élevage se développent sur des fermes céréalières. »
Ces systèmes permettent la création d'un atelier d'élevage grâce à une meilleure valorisation des productions végétales produites pendant la période d'interculture. La non location ou le non achat du foncier permet de favoriser l'installation des jeunes et notamment ceux ayant le statut hors cadre familial puisque les terres sont mises à disposition par les céréaliers. L'hypothèse était que le climat de la Sologne permettait la mise en place d'un tel système sans bâtiment et rendait indépendant les éleveurs de toute mise aux normes et de l'achat de paille. « Nous pensions mettre en place ce système depuis longtemps avec mon voisin mais nous devions trouver une personne souhaitant rentrer dans cette démarche. Nos deux fermes réunies représentent une surface de 400ha. »
Une rencontre d'hommes.
José Riquiexa, 40 ans, hors cadre familial, rêvait depuis des années de s'installer en ovins mais ne pensait pouvoir le faire en raison des difficultés d'accès au foncier. En 2013, il a monté un troupeau avec 50 mères allaitantes de race Solognote afin de tester ce système de pâturage tournant et de savoir s'il était possible de le mener dans le contexte pédo-climatique du Loir et Cher. Les céréaliers avaient décidé qu'ils ne changeraient pas leurs systèmes de cultures mais qu'il s'agissait bien d'une meilleure valorisation des surfaces d'intercultures. Les couverts sont valorisés de septembre à décembre puis de mars à fin mai, la période de production délicate se situant sur les mois de janvier-février et de juin à fin août. Ils sont composés de seigle et de trèfles. Il faut éviter le surpâturage pour les problèmes de piétinement intensif. Pour l'éleveur, il s'agit d'être équipé d'une clôture mobile, facile à installer/démonter. Les ressources pendant les périodes creuses sont les jachères, les bandes enherbées et les peupleraies. Pari réussi en 2013. En 2014, le cheptel est de 100 mères, l'objectif étant d'arriver à une brebis/ha.
« Nous nous sommes rendus compte que les moutons n'avaient pas besoin d'abreuvement puisque les couverts végétaux sont très riches en eau. » José achète les graines de couverts végétaux et met en place les couverts. Entre les économies de semences, de passage pour implanter les couverts, de frais de broyage ou d'entretien des bandes enherbées, de gain de fertilité, le gain pour la ferme de Frédéric Thomas se situe entre 5000 et 10 000 €.
« Les néo-zélandais ont des soucis à se faire : on leur laisse le rugby mais on monte en puissance sur les moutons. En plus des gains techniques et économiques, José est devenu un ami. On s'entraide au quotidien ».

Conclusion

POUR PLUS DE LIENS DURABLES, SOLIDAIRES ET ÉQUITABLES AU SEIN DE NOS CAMPAGNES

« Trop habitué à des relations commerciales « de confrontation », le milieu agricole a du mal à trouver une alternative plus pérenne, saine et équitable. Le réseau FNAB a souvent été moteur dans la recherche de nouvelles pratiques relationnelles entre les producteurs ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs des filières (consommateurs,collectivités,...). Les échanges « polyculteurs-éleveurs » en sont un exemple concret.

Ils nous invitent à repenser notre organisation commerciale, favorisent les liens de proximité entre producteurs, visent à jouer sur les complémentarités des systèmes de production où l'autonomie est au cœur de ces échanges.

A la lecture de ce recueil, nous constatons que des initiatives existent, que leur fonctionnement sont variés, mais toutes sont motivées par la volonté de créer un rapport nouveau entre producteurs qui s'inscrit dans le temps et la confiance.

En ce qui concerne les céréales, la réglementation peut être un frein à la relation directe entre producteurs mais elle oblige à nouer des liens différents avec nos structures coopératives ou de négoce en leur demandant un service directement lié aux producteurs.

Il est néanmoins très important de garder la notion de mutualisation et de partage afin de ne pas partir dans un système trop libéral qui conduirait à une dérive de ces systèmes d'échange. D'où l'importance de l'accompagnement par notre réseau qui a la capacité de mobiliser les producteurs et de proposer une concertation constructive et structurante.

Nous devons croire en nous, en notre capacité à comprendre les problématiques des uns et des autres pour établir de nouveaux rapports entre producteurs et avec les acteurs des filières. Repenser notre modèle économique, revoir notre rapport au commerce et à l'argent pour plus de liens durables, solidaires et équitables au sein de nos campagnes. »

Dominique LECONTE
Céréalier bio en Dordogne
Référent de la Commission Echange Céréalier Eleveur à Bio d'Aquitaine



	Région/Département	Aquitaine	Aveyron	Champagne Ardenne	Gers	Haute Normandie	Nord Pas de Calais	Rhône Alpes	Rhône Alpes	Rhône Alpes
	Nom de l' Outil	Bourse d'échanges	Catalogue de contacts	Bourse d'échange	Achat/vente en direct de fourrages entre céréaliers et éleveurs bio (luzerne et trèfles)	Google groupe "Echanges de matières premières biologiques"	Bourse d'échange	Annonceur Bio	Petites annonces Blog et çABouge	Le biocoin de Rhône Alpes
	Structure	Fédération Bio d'Aquitaine	GAB 65	FRAB Champagne Ardenne	GABB 32	GRABHN	GABNOR	AB26	AB07	ARDAB
	Personne contact	Ekaitz Mazuska	Laura Marin	Iska GLÄSER, Céline Barrère	Anne Perrein	Joseph Duhamel	Bertrand Follet	Samuel L'Orphelin	Marion Viguier	Rossius-Gagnon Lysiane
	Tel	05 59 37 25 45	05 62 35 27 73	0326649710/0326649681	05 62 61 77 56	06 02 37 56 64	03 20 32 25 35	04 75 25 99 79	04 75 64 92 08	04 72 31 59 99
	Mail	ekaitz.mazusta@wanadoo.fr	laura.marin.gab65@gmail.com	i.glaser@biochampagneardenne.org c.barrere@biochampagneardenne.org	animatech@gabb32.org	j.duhamel@grabhn.fr	bertrand.follet@gabnor.org	slorphelin@agribiodrome.fr	viguier.agribioardeche@corabio.org	lysiane-ardab@corabio.org
	Date de création	2002	2008	2014	2014	2013	2010	2003	2006/2011	
Matières échangées	Fourrages									
	Paille									
	Oléoportagineux									
	Effluents d'élevage /MO									
	Animaux									
	Méteils									
	Autres (matériles agricoles; semences et plants, foncier, main d'œuvre,..)									
Fonctionnement de l'outil	Collecte des données	Enquête papier	Enquête papier	Lors des visites individuelles ou appels téléphonique	Enquête E-mail	Pas d'enquête	Lors des visites individuelles ou appels téléphonique	Enquête par courrier ou par e-mail	Par sollicitation des agriculteurs	Posté par les agriculteurs ou techniciens
	Période	Début juin et octobre	Non déterminée/ en test	Toute l'année	Début juin	Toute l'année	Toute l'année	Juin et Décembre	Toute l'année	Toute l'année
	Echelle	Région	Hautes Pyrénnées et départements limitrophes	Région	Gers et qques contacts ds les départements limitrophes	Régions Haute Normandie et Picardie	Région	Région	Département	Départements du Rhône et de la Loire
	Fournisseurs des offres et demandes	Céréaliers et éleveurs bio du réseau	Ensemble des céréaliers et éleveurs bio	Ensemble des céréaliers, éleveurs et maraîchers bio	Tous les agriculteurs bio	Adhérent GRABHN	Ensemble des céréaliers, éleveurs et maraîchers bio	Ensemble des agriculteurs bio de la région	Ensemble des producteurs bio	Ensemble des agriculteurs bio
	Alimentation de la base de données	Par le technicien puis par les agriculteurs	Par le techncien	Par les salariés FRAB	Par le technicien	Par les agriculteurs , par le technicien ponctuellement	Par le secrétariat ou par le techncien	Pas de base de données	Par les techniciens pour le blog	Par les agriculteurs ou les techniciens
	Format de l'outil / diffusion de la synthèse/	Base de données en ligne	Base de données envoyée par e mail	Base de données en ligne	Base de données envoyée par e-mail	E-mail au sein du " Google groupe"	Base de données en ligne et version papier envoyée 1 à 3 fois par an pour les personnes en faisant la demande	Journal semestriel	Journal bimensuel et blog	Base de données en ligne
	Destinataires	Agriculteurs ayant répondu à l'enquête	Agriculteurs ayant répondu à l'enquête	Tous les agriculteurs sur le site de la FRAB	Céréaliers ayanr répondu à l'enquête, tous les éleverus bios du dpt	Adhérent GRABHN	Tous les agriculteurs, sur le site du GABNOR	Tous les agriculteurs bio de la région	Ardèche	Agriculteurs bio du Rhône de la Loire, élargissement prévu à toute la région
	Mise à jour des données	Mise à jour en ligne possible par les agriculteurs. A chaque nouvelle enquête, une nouvelle synthèse est transmise	Ralance par courrier 1 fois par an par le technicien. Mise à jour par le technicien	Par téléphone ou e-mail pour les agricultreurs qui en font la demande	Pas encore de mise à jour effectuée car la démarche a débuté en 2014	Aucune mise à jour n'est effectuée	Annonces depuis plus de 6 mois supprimées automatiquement. Relance au moins deux fois par an par les techniciens permettant d'actualiser et de connaître la destination des transactions	A chaque nouvelle enquête corespond une nouvelle parution	A chaque nouvelle enquête corespond une nouvelle parution	Suppression des annonces qui ne sont plus d'actualité
	Accessibilité	Adhésion à un GAB de la région	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Adhérent GRABHN	Gratuit	Gratuit pour les adhérents du GAB. 15 euros pour les non adhérents sur demande	Blog gratuit. Journal çABouge: être adhérent au GAB	Gratuit
	Commentaires	Un outil mis en route il y a une dizaine d'années qbien connu des céréaliers et des éleveurs bio de la régionet qui apporte satisfaction	Outil peu opéréationnel		beaucoup plus d'offres que de demandes rencensés	Lorsque l'offre esr forte, une synthèse des annonces est diffusée au contrôle laitier. Un outil qui apporte satisfaction au regard des besoins des	la FRAB Champagne Ardenne et BioPACA ont repris l'outil développé par le GABNOR	La même démarche est effectuée à AB07 et à l'ARDARB		
	Temps de travail et répartition	10 jours en 2014 avec une mission régionale (2 périodes de pointe juin et octobre)	10 jours par an environ			Temps de travail bien répartis dans l'année. 7 jours la 1ère année avec au moins 1 ou 2 jours pour la mise en place de l'outil	Travail qui s'intègre à d'autres missions (visites de fermes,..)	15 jours de temps de travail par an répartis en juin et septembre avec la sortie des 2 numéros	10 jours de temps de travail annuel. Période de pointe avril-mai et septembre-octobre (surtout pour la contribution à l'annonceur bio)	1 à 2 heures toutes les deux semaines
Perspectives		Lisser les prix sur plusieurs années	Réflexion sur l'affichage des prix	Aller vers de la contractualisation	Peu de recul sur l'outil	Harmonisation de la liste des participants	Mettre en place un accés sécurisé pour que les annonceurs soient autonomes	Mis en place d'une base données en ligne	Tableur en ligne	Promotion de l'outil. Elargissement des annonces. Lien d'accès à l'outil. Fin 2014, CORABIO reprend l'outil au niveau régional.

Édition

FNAB
Fédération Nationale d'Agriculture BIOLOGIQUE

40, rue de Malte, 75011 PARIS
01 43 38 38 69
info@fnab.org
www.fnab.org

Bio d'Aquitaine

6 Rue du Château Trompette,
33000 Bordeaux
05 56 81 37 70
info@bio-aquitaine.com
www.bio-aquitaine.com

CAB
Les Agriculteurs BIO des Pays de la Loire

9, rue André Brouard - BP 70510
49105 ANGERS Cedex 02
02 41 18 61 40
cab@biopaysdelaloire.fr
www.biopaysdelaloire.fr

FRAB MP
Les Agriculteurs BIO de Midi Pyrénées

61 allée de Brienne - BP 7044,
31069 TOULOUSE Cedex 7
05 61 22 74 99
mail :
www.biomidipyrenees.org

GABNOR
Les Agriculteurs BIO du Nord-Pas-de-Calais

Le Paradis
59133 Phalempin
03 20 32 25 35
mail :
www.gabnor.org

Contenu

Bertrand Follet, Conseiller élevage Avesnois (GABNOR); Sébastien Bonduau,Chargé de mission Filières Végétales (CAB Pays de la Loire) ; Ekaitz Mazusta, Animateur technique élevage (Bio d'Aquitaine), Laura Marin, Chargée de mission production animale, conversions, dossier EAU, formation Vivea (GAB 65)

Claire Touret, Chargé de mission élevages et organisation commerciale des filières (FNAB)
Julie Gall, Chargée de mission Grandes Cultures (FNAB)

avec la participation de :

Mathieu Lancry (administrateur GABNOR), Dominique Leconte (Référent de la Commission Élevage à Bio d'Aquitaine), Dominique Marion (administrateur FNAB) et Stéphanie Pageot (Présidente FNAB)

Conception graphique

Valentina Rebasti, chargée de communication (Bio d'Aquitaine)

Crédits photos

GABNOR, GRAB Haute-Normandie, GAB 65, FRAB Champagne-Ardenne, GRAB Basse Normandie

Cette publication bénéficie du soutien du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt.
Sa responsabilité ne saurait toutefois être engagée

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»